

Octobre
2011

Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011



Présent
pour
l'avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

**Collection « La Revue » du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du
Commissariat général au développement durable (CGDD)**

Titre du document :	Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011
Directrice de la publication :	Dominique Dron
Rédacteur en chef :	Bruno Trégouët
Coordinateur :	Pierre Greffet
Auteurs :	Lucie Calvet, Raphaël Chausseneroy, Angélique Dieng, Pierre Greffet, François Marical, Valéry Morard, Bernard Poupat
Maquette-réalisation :	Corinne Boitard
Date de publication :	Octobre 2011

Sommaire

Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011

Synthèse	3
Pierre Greffet, SOeS	
De plus en plus de Français sensibles à l'environnement	5
Pierre Greffet et Valéry Morard, SOeS	
Pratiques environnementales : comment se situent les Français par rapport aux autres ?	13
Lucie Calvet et François Marical, Seeidd	
Des pratiques environnementales sous contrainte	19
Bernard Poupat, SOeS	
De l'intention à la pratique	27
Pierre Greffet	
Le niveau de vie, principal déterminant des pratiques environnementales	39
Pierre Greffet, SOeS	
L'énergie dans le logement : des changements de comportement	51
François Marical, Seeidd et Pierre Greffet, SOeS	
Changer les pratiques environnementales des ménages : le facteur prix	61
Lucie Calvet et François Marical, Seeidd	

Synthèse

L'attention des Français aux problèmes environnementaux s'est accrue et de façon continue depuis 1995. En 2011, une majorité se déclare très sensible à l'environnement, alors qu'en 1995, la proportion n'était que d'un tiers. Le chômage reste la préoccupation majeure des Français, mais l'environnement est devenu un sujet d'actualité quasi quotidien tant à l'échelon international et national que local.

Fin 2010, les principales préoccupations environnementales des Français sont les pollutions des milieux naturels et les catastrophes naturelles. Le changement climatique vient ensuite alors que c'était la préoccupation dominante les années précédentes.

De façon générale, la sensibilité environnementale des Français, approchée à travers un questionnaire sur l'adoption de 13 pratiques emblématiques est particulièrement influencée par leur cadre de vie c'est-à-dire leur logement, leur lieu de résidence, les équipements de proximité. Il apparaît également que les caractéristiques socio-économiques des ménages ont un effet déterminant sur l'adoption des gestes concrets favorables à l'environnement.

Cette évolution se ressent aussi au travers de la progression entre 2005 et 2011 de l'attention à certains sujets : la quantité de déchets qu'impliquent certains achats (+ 18 points par rapport à 2005), l'équipement en ampoules basse consommation (+ 32 points), l'attention à la consommation d'énergie lors de l'achat d'électroménager (+ 16 points) et l'achat de produits « bio » (+ 23 points). Cependant, si la tendance à « l'éco-consommation » continue de progresser entre 2005 et 2010, l'usage de la voiture semble toujours faire exception. Son emprise se renforce même entre 2005 et 2010 : elle est de plus en plus présente dans les foyers français : 86 % déclarent en avoir au moins une (+ 5 points) et parmi eux 32 % disposent de 2 véhicules (32 %, + 3 points). Le prix et la consommation en carburant restent les principaux critères de choix devant les émissions de CO₂.

Certaines pratiques se distinguent comme l'utilisation de l'électroménager, victime semble-t-il d'un « effet rebond » : une très large majorité des ménages (87 %) disposant de revenus confortables (plus de 3 000 € par mois) sont attentifs à la consommation en eau et en énergie lors de l'achat de leurs appareils électroménagers, mais ils le sont moins lors de l'usage de ces mêmes appareils : 50 % laissent leur télévision en veille au lieu de l'éteindre complètement.

Un focus sur la consommation d'énergie dans le logement, pour les deux tiers consacrés au chauffage, révèle que l'adoption d'un comportement sobre est souvent la conséquence de la recherche d'économies : en 2010, 85 % des ménages qui ont cherché à limiter leur consommation de chauffage l'ont fait pour des raisons purement financières.

Le rapport de l'Institut français de l'environnement (Ifen) de décembre 2007 soulignait que l'environnement était devenu « une préoccupation de plus en plus consensuelle ». Cette évolution de la pensée collective et des normes sociales se confirme et s'accroît en 2010 : préoccupations environnementales et sensibilité écologique se sont aujourd'hui très largement diffusées au sein de la société française.

La très grande majorité des Français (80 %) et particulièrement les plus jeunes, estiment que le réchauffement climatique est un fait scientifiquement prouvé ; les trois quarts des personnes interrogées (75 %) incriminent la responsabilité de l'homme dans la dégradation de l'environnement. De nombreux Français s'accordent en outre sur la nécessité de s'investir à titre personnel dans la sauvegarde de l'environnement : 69 % des personnes interrogées considèrent que, même s'il n'y a pas d'action collective, les efforts qu'elles peuvent faire individuellement sont utiles pour préserver l'environnement. De même, on constate que le consentement à payer des Français pour l'environnement évolue : même si la bonne volonté des Français apparaît fortement dépendante du facteur coût, 63 % déclarent faire ce qui est bon pour l'environnement même si cela coûte plus d'argent. Assez logiquement, ce comportement est plus marqué chez les ménages les plus aisés.

Cela étant, il peut y avoir des décalages sensibles chez les ménages entre leurs opinions ou intentions et leurs pratiques. Les ménages aisés par exemple achètent plus fréquemment que les autres des équipements moins consommateurs d'électricité ou d'eau mais s'en servent souvent plus, ce qui rend très proches leurs impacts sur l'environnement. De même, l'usage de la voiture ne baisse pas alors que les Français se déclarent prêts à s'en passer davantage.

Comparés aux habitants d'autres pays de l'OCDE¹, les Français sont bien équipés en appareils économes en eau et en énergie dans le logement ; ils sont dans la moyenne en matière de tri des déchets. En revanche, ils utilisent davantage la voiture pour se déplacer par rapport aux ressortissants des autres pays et une minorité est disposée à payer plus cher les produits issus de l'agriculture biologique.

Pierre Greffet

Service de l'observation et des statistiques

¹ À partir d'une enquête menée en 2008 par l'OCDE sur 10 pays : Australie, Canada, Corée, France, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède, République tchèque.

De plus en plus de Français sensibles à l'environnement

Pierre Greffet et Valéry Morard
(SOeS)

L'attention des Français aux problèmes environnementaux s'est accrue de façon continue depuis le début des années 1990, période à compter de laquelle cette attention a été suivie régulièrement. En 2011, un peu plus de la moitié d'entre eux se déclare très sensible à l'environnement, alors qu'en 1995, la proportion n'était que d'un tiers. L'environnement est devenu un sujet d'actualité quasi-quotidien tant à l'échelon international et national que local. Cependant, le chômage reste leur préoccupation majeure.

Introduction

Les enquêtes d'opinion montrent régulièrement que l'attention des Français aux questions environnementales s'est accrue durant les dernières décennies. Installé dès les années 90, le baromètre Crédoc-SOeS permet de mesurer l'évolution de la sensibilité aux enjeux majeurs environnementaux et l'évolution de leurs attentes vis-à-vis de l'action de l'État. Le baromètre suit également sur la même période les actions individuelles que les Français mettent en avant pour protéger l'environnement.

Le baromètre conduit ainsi une observation exploitable depuis une quinzaine d'années, permettant de définir :

- les actions individuelles, effectives ou envisageables, avec lesquelles les Français pensent être le plus en mesure de contribuer à la préservation de l'environnement sur des grands thèmes comme la pollution de l'air, celle de l'eau, la prévention des risques nucléaires, le tri des déchets, la protection des paysages, la lutte contre le bruit, etc. ;
- les actions que les Français attendent prioritairement de la collectivité (l'État) sur les mêmes thèmes.

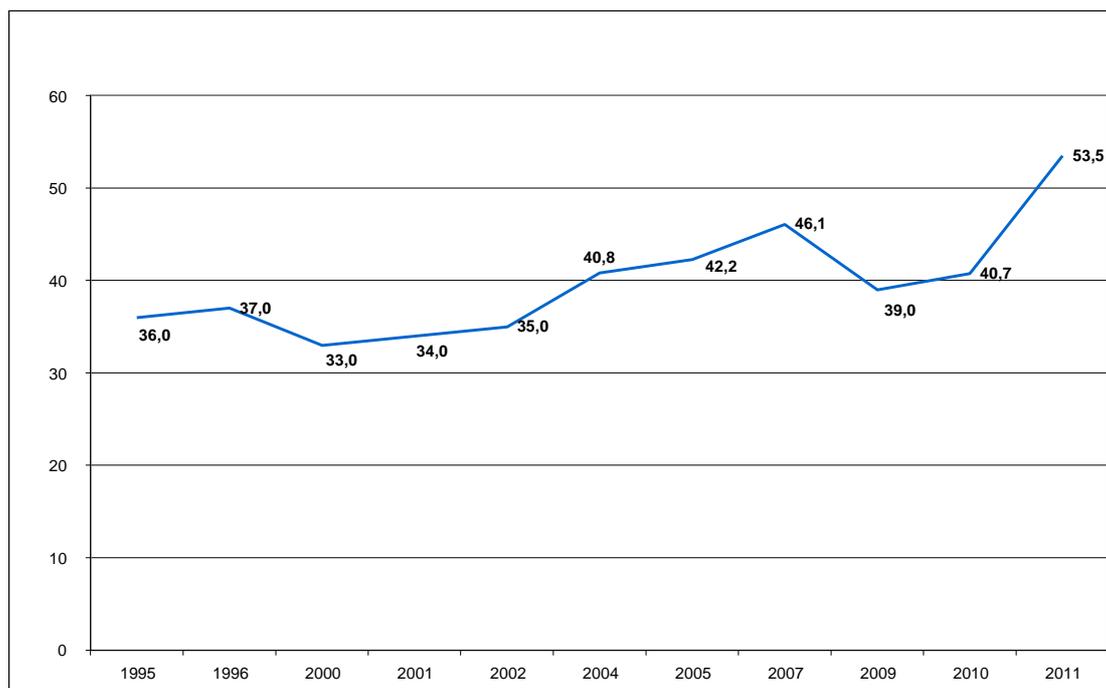
La sensibilité des Français à l'environnement s'accroît surtout depuis 10 ans

La sensibilité à l'environnement des Français est suivie de façon homogène par le baromètre Crédoc-SOeS depuis 1995 : stable durant la première moitié de cette période, sa progression sensible à partir de 2002 s'est très fortement accentuée depuis 2009. En 2011, 53 % des Français se déclarent très sensibles à l'environnement, alors que cette catégorie ne représentait que 35 % des réponses en 2002.

La sensibilité déclarée à l'environnement depuis 1995

(Évolution 1995-2011, proportion des individus se déclarant très sensibles à l'environnement, en %)

Part des Français très sensibles à l'environnement



Note : De 1995 à 2002, la sensibilité des Français était notée de 1 à 4 (très sensible). Depuis 2004, la notation varie de 1 à 7. Afin d'assurer une comparabilité, la classe très sensible est définie de la façon suivante : note de 4 jusqu'en 2002 et cumul des notes de 6 à 7 depuis 2004.

Source : Crédoc-SOeS, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ce sentiment a augmenté dans l'ensemble des franges de la société mais il est plus accentué chez certaines catégories socio-démographiques : l'âge et la profession sont les variables les plus discriminantes en 2011. Sur la période 1995-2011, l'écart de sensibilité entre les plus de 60 ans et les moins de 25 ans s'est maintenu, toujours en faveur des plus âgés, de même qu'entre les diplômés du supérieur et les personnes n'ayant aucun diplôme.

La sensibilité déclarée à l'environnement selon les variables socio-démographiques (Proportion des individus se déclarant très sensibles – notes 6 et 7 – à l'environnement, en % arrondis)

	1995	1996	2000	2001	2002	2004	2005	2007	2009	2010	2011	Évolution 1995-2011	Évolution 2010-2011
Sexe													
Homme	35	37	31	33	35	40	41	44	38	39	53	18	14
Femme	36	37	35	35	34	41	43	48	40	42	54	18	12
Âge													
Moins de 25 ans	27	22	23	25	24	24	40	34	25	31	42	15	11
25 à 39 ans	36	33	30	32	27	42	37	40	36	38	49	13	11
40 à 59 ans	42	41	37	38	42	47	45	52	47	47	58	16	11
60 à 69 ans	36	46	40	36	45	42	46	55	46	42	61	25	19
70 ans et plus	31	36	31	33	31	37	46	46	34	38	54	23	16
Diplôme													
Aucun diplôme (CEP)	30	30	29	29	33	40	42	43	35	38	50	20	12
BEPC (inférieur au Bac)	34	37	32	32	37	42	39	45	40	39	50	16	11
Bac (niveau Bac)	44	38	33	35	30	40	43	44	32	43	53	9	10
Diplômé du supérieur	42	45	42	43	37	41	47	53	46	44	60	18	16
PCS													
Indépendant	35	33	37	33	41	48	45	59	43	34	62	27	28
Cadre	44	54	50	42	47	46	49	58	53	49	59	15	10
Profession intermédiaire	46	39	36	42	34	41	41	48	41	45	56	10	11
Employé	37	38	31	34	28	45	38	44	36	37	49	12	12
Ouvrier	31	31	25	29	35	38	38	37	36	40	47	16	7
Personne au foyer	34	38	35	33	40	41	41	46	39	42	54	20	12
Retraité	32	40	34	33	35	41	45	51	40	42	58	26	16
Autre inactif (étudiant)	32	23	27	32	23	28	49	30	29	33	42	10	9
Revenus													
Moins de 900 €	28	34	29	37	38	38	42	34	35	35	47	19	12
De 900 à 1 500 €	33	36	31	28	30	41	45	48	38	43	53	20	10
De 1 500 à 2 300 €	39	37	33	38	33	40	43	48	38	42	54	15	12
De 2 300 à 3 100 €	38	37	36	39	37	41	40	46	38	38	53	15	15
3 100 € et plus	42	44	39	37	37	43	40	48	42	41	57	15	16
Taille d'agglomération													
Moins de 2 000 hab.	35	32	30	33	40	41	39	47	38	39	55	20	16
2 000 à 20 000 hab.	34	36	31	32	30	38	40	47	42	38	53	19	15
20 000 à 100 000 hab.	36	37	29	35	33	42	45	42	33	48	53	17	5
Plus de 100 000 hab.	34	42	38	33	31	38	43	43	38	39	52	18	13
Agglomération parisienne	40	40	38	38	40	49	47	52	45	43	53	13	10
Ensemble de la population	36	37	33	34	35	41	42	46	39	41	53	17	12

Note : De 1995 à 2002, la sensibilité des Français était notée de 1 à 4 (très sensible). Depuis 2004, la notation varie de 1 à 7. Afin d'assurer une comparabilité, la classe très sensible est définie de la façon suivante : note de 4 jusqu'en 2002 et cumul des notes de 6 à 7 depuis 2004.

Source : Crédoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2011.

En revanche, la question de la sensibilité à l'environnement n'oppose pas citadins et ruraux. Si depuis 1995, les Franciliens se déclaraient les plus sensibles à l'environnement, rien ne les distingue des autres populations en 2011, en particulier des populations rurales.

Enfin, le baromètre révèle que la sensibilité environnementale demeure au fil des années un sentiment également partagé par les hommes et les femmes.

Les groupes les plus sensibles à l'environnement	Les groupes les moins sensibles
⇒ 60-69 ans (61 %)	⇒ Jeunes (42 %)
⇒ Diplômés du supérieur (60 %)	⇒ Bas revenus (47 %)
⇒ Cadres (59 %)	⇒ Non-diplômés (50 %)
⇒ Hauts revenus (57 %)	

Le changement climatique n'est plus la principale préoccupation

Les sujets d'attention prioritaire évoluent au cours des années ; le baromètre s'intéresse également à ces priorités perçues au sein du domaine de l'environnement, en posant la question suivante : « parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quels sont les deux qui vous paraissent les plus préoccupants ? La pollution de l'air ; la pollution de l'eau, des rivières et des lacs, la disparition de certaines espèces végétales ou animales ; les catastrophes naturelles... ; le réchauffement de la planète ; la dégradation des paysages ; les risques de l'industrie nucléaire ; l'augmentation des déchets ménagers ; le recours à des technologies non respectueuses de l'environnement ; la gêne occasionnée par le bruit ».

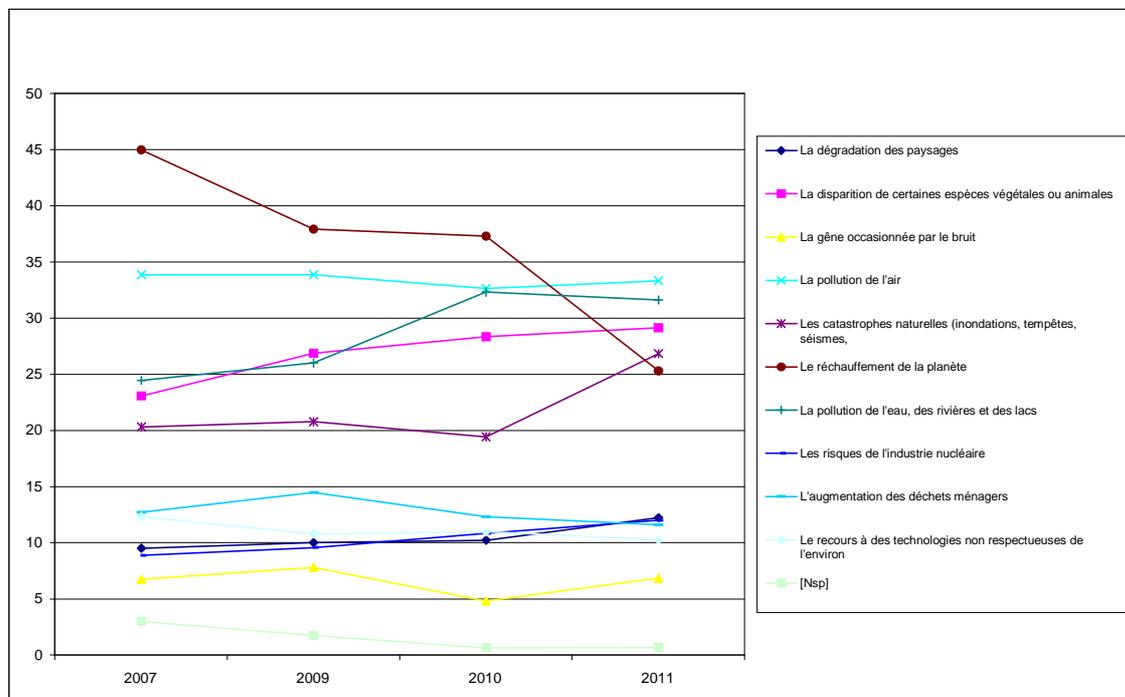
La thématique du changement climatique n'est plus la principale préoccupation des Français en matière d'environnement. Il s'agit d'une inflexion récente (- 12 points entre 2010 et 2011) que montre le baromètre en janvier 2011 et que corroborent les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des Français menée en novembre 2010 (voir à ce sujet l'article « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2010 » dans la même Revue).

À l'inverse, et cela explique en partie le recul de l'item « réchauffement de la planète », les « catastrophes naturelles » font un bond de + 8 points que l'actualité 2010 pourrait expliquer. Des phénomènes météorologiques et géologiques exceptionnels ont marqué cette année-là avec la tempête Xynthia en février, le tremblement de terre en Haïti en janvier, l'éruption du volcan Eyjafjöll en Islande en mars, les chutes de neige importantes en novembre et décembre... Il faut souligner que la dernière vague de l'enquête s'est déroulée au début de l'année 2011, avant le tsunami qui a frappé le Japon (11 mars 2011) précédant la catastrophe de Fukushima.

En dehors de ces deux thématiques, ce sont les questions de pollution de l'air ou des milieux aquatiques qui mobilisent prioritairement l'attention des Français et ce, de façon constante depuis plusieurs années.

Évolution des préoccupations environnementales

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quels sont les deux qui vous paraissent les plus préoccupants ? (évolutions 2007-2011, en %)



Source : Crédoc-SOeS, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

L'environnement s'est-il ancré dans la vie quotidienne des Français ?

En demandant aux enquêtés ce qu'ils seraient prêts à faire pour l'environnement, le baromètre donne un aperçu des pratiques quotidiennes des Français en matière d'environnement.

Depuis 1996, le « tri des déchets ménagers » reste – et de très loin – l'action individuelle la plus populaire. Durant la période 1996-2011, cette opinion a connu une progression très significative : alors qu'en 1996, près de 40 % des sondés affirmaient leur préférence en sa faveur, en 2011 ils sont 61 %. Elle est par ailleurs diffusée dans l'ensemble des franges de la population, avec des différences : elle est plus fréquente chez les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant les revenus les plus élevés.

En 15 ans, l'opinion publique sur le sujet de la responsabilité individuelle n'a pas changé. En effet, à l'exception du tri des déchets ménagers, aucune action proposée n'arrive à franchir la barre des 15 %, la tendance observée étant à un resserrement de l'opinion portée sur des actions individuelles pourtant très différenciées.

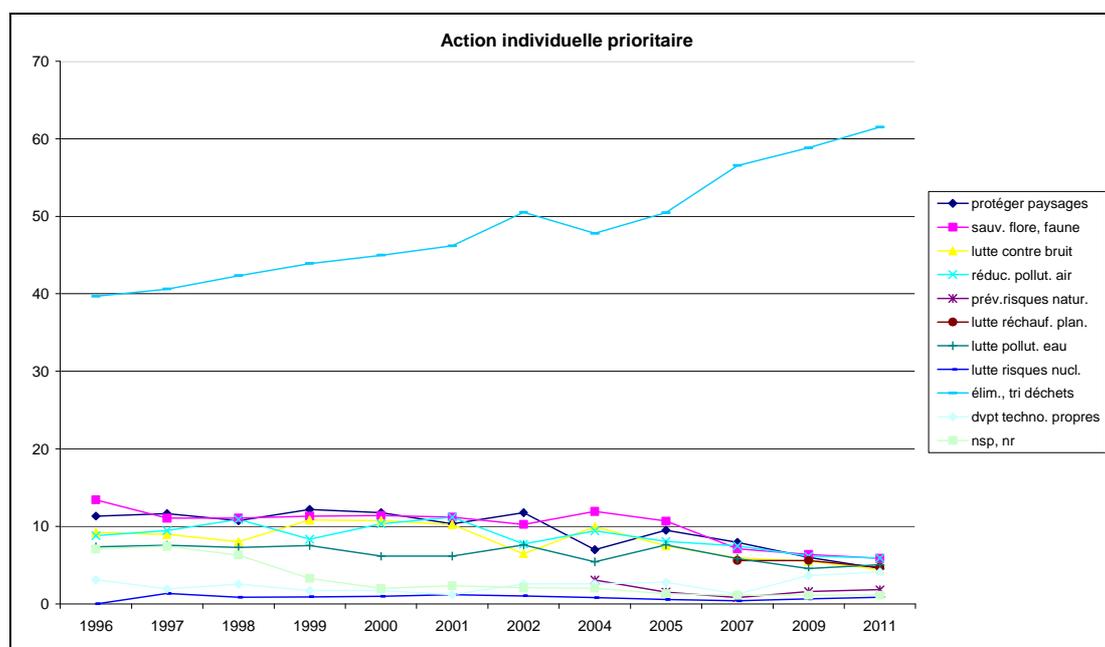
Pour les actions autres que le « tri des déchets ménagers », plusieurs tendances se dégagent sur la période 1996-2011 :

- de 1996 à 2002, deux actions individuelles recueillaient plus de 10 % des suffrages, la « sauvegarde des plantes et animaux » et la « protection des paysages », les autres actions ayant tendance à se maintenir quasi systématiquement sous la barre des 10 % ;
- de 2004 à 2005, seule une action recueillait plus de 10 % des suffrages, la « sauvegarde des plantes et animaux » ;
- depuis 2007 à 2011, aucune des actions individuelles ne recueille plus de 8 % des suffrages, ce plafond étant rabaisé à 6 % en 2011.

L'écart entre la perception globale des problèmes environnementaux par les Français et leur traduction dans leur quotidien immédiat tend donc à se creuser. Les questions liées à l'énergie (que ce soit dans l'habitat ou dans les transports) ne sont toutefois pas abordées dans ce questionnaire.

Évolution des priorités en matière d'actions individuelles

Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ? (évolutions 1996-2011, en %)



Note : L'item « prévention des risques naturels » est apparu en 2004, l'item « lutte contre le réchauffement de la planète » est apparu en 2007.

Source : Crédoc-SOeS, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les attentes vis-à-vis de l'action publique en matière d'environnement évoluent

« Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ? ». Cette question est régulièrement posée depuis 1994 et ne révèle pas de forte variation de l'opinion.

Sur la période 1994-2004, l'opinion publique affirmait que l'action de l'État était attendue principalement sur ce qui relevait de la pollution des milieux (eau et air) ; sur la période récente, 2007-2011, ces deux domaines se voient compléter par la « lutte contre le réchauffement climatique ».

Alors que l'« élimination et tri des déchets ménagers » est désignée par l'opinion publique comme une action individuelle emblématique, cette action ne semble pas être perçue comme prioritaire pour l'intervention de la collectivité dans son ensemble : depuis 1994, l'importance relative de cet item diminue de façon quasi continue jusqu'en 2007.

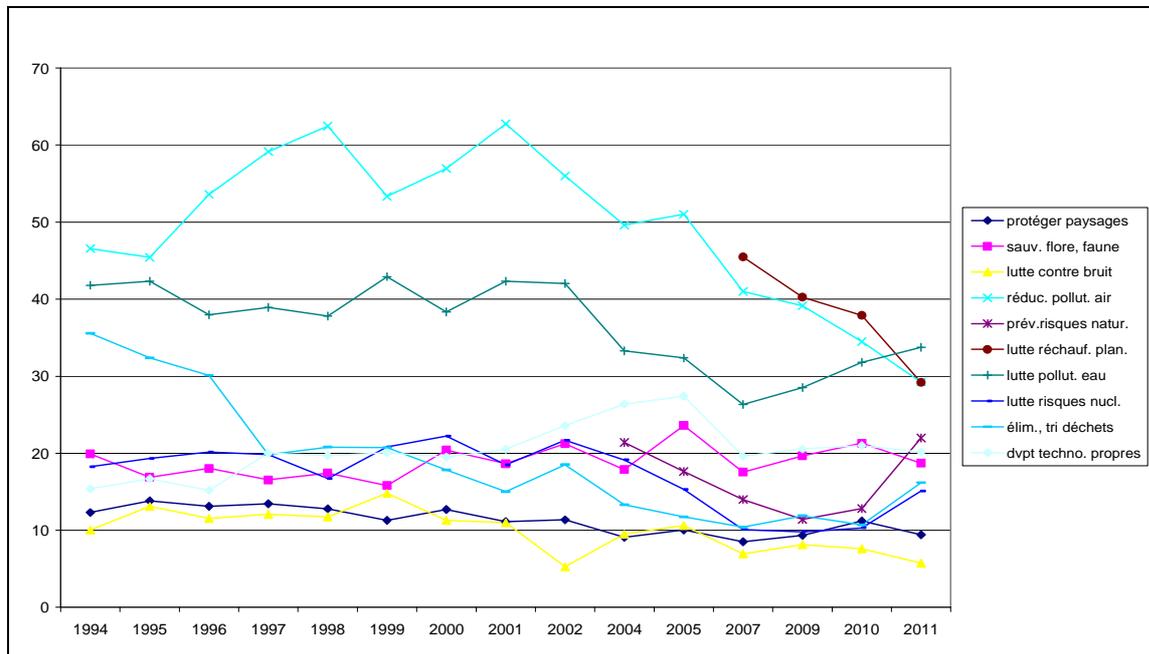
En revanche, la « lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs » et « la réduction de la pollution de l'air » se maintiennent en tête des attentes des actions du ressort de l'État, sans discontinuer de 1994 à 2005.

La « prévention des risques naturels », item ayant fait son apparition en 2004 est en chute dans l'opinion publique jusqu'en 2009. Sur la même période, son évolution rejoint celle de la « lutte contre le risque nucléaire » laissant à penser qu'en tant qu'action du ressort de l'État, ces deux sujets sont indifférenciés dans l'opinion publique. Le rebond observé pour la « prévention des risques naturels » entre 2009 et 2011 est vraisemblablement, au moins pour partie, imputable à la tempête Xynthia (26 février-1^{er} mars 2010) et aux inondations dans le Var (15-16 juin 2010).

La « lutte contre le réchauffement de la planète », item proposé seulement depuis 2007 est en forte chute dans l'opinion. Sur la même période, son évolution rejoint celle de la « lutte contre la pollution de l'air » allant même jusqu'à se confondre sur la période 2009 à 2011 laissant à penser que ces deux sujets seraient connectés dans l'opinion publique. Cette évolution de la sensibilité de l'opinion peut traduire une relativisation du problème environnemental, notamment en fonction de son traitement médiatique, ou une amélioration perçue de la situation correspondant, de fait, à des progrès en matière de qualité de l'atmosphère.

Évolutions des attentes vis-à-vis de l'action de l'État dans le domaine de l'environnement

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ? (évolutions 1994-2011, cumul des deux réponses, en %)



Note de lecture : La question posée était « Quelles sont, selon vous, les **deux** actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ? ». Les valeurs représentées dans le graphique sont un cumul des % des deux réponses. Ainsi, en 2011, la « lutte contre la pollution de l'eau » se voit attribuer la valeur de 34 qui représente le cumul des deux premières réponses.

Note : L'item « prévention des risques naturels » est apparu en 2004, l'item « lutte contre le réchauffement de la planète » est apparu en 2007.

Source : Crédoc-SOeS, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Synthèse

Alors que la sensibilité à l'environnement des Français a progressé fortement sur la période récente, les grands thèmes sur lesquels l'action de l'État est attendue prioritairement restent invariants depuis 1994. Il s'agit essentiellement de la **lutte contre la pollution de l'eau et la réduction de la pollution de l'air** qui se détachent très nettement des autres types d'action.

De même, au niveau individuel, un arbitrage clair entre les actions possibles est établi et tend à se renforcer depuis 1996 : le « tri des déchets » se détache majoritairement et très nettement des autres. Ce point de vue est logique et cohérent avec celui émis concernant l'action de l'État duquel on attend qu'il s'occupe des biens publics globaux mais beaucoup moins des déchets jugés sans doute comme une préoccupation individuelle et locale. Le baromètre révèle aussi une difficulté des Français à traduire dans leur quotidien des préoccupations environnementales globales, celles-ci n'étant pas directement perceptibles à l'échelle de leur cadre de vie.

Pour la période récente, 2009-2011, l'augmentation des préoccupations concernant les catastrophes naturelles est d'autant plus remarquable que la dernière vague de l'enquête s'est déroulée au début de l'année 2011, avant le tsunami qui a frappé le Japon le 11 mars 2011.

Méthodologie

Depuis 1994, le SOeS participe à l'enquête annuelle du Crédoc « Conditions de Vie et Aspirations des Français ». En 2005, le partenariat est conduit sur un rythme bisannuel (années impaires), excepté en 2010 où une enquête spécifique a été conduite sur le thème de la perception de la biodiversité par les Français.

Cette enquête est réalisée en « face à face », en décembre de l'année précédente et janvier de l'année courante, auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

Sur la période, l'ensemble du questionnaire a évolué ce qui explique que certaines questions sont suivies sans discontinuer depuis 1994, d'autres depuis 1995 voire 1996.

Afin de correspondre à l'usage courant, le libellé des réponses proposées a également subi certaines évolutions d'ordre marginal :

- la sensibilité environnementale est depuis 2004 mesurée sur une échelle de 1 à 7 alors que jusqu'en 2002, l'échelle ne comportait que 4 niveaux ;
- la « lutte contre le réchauffement de la planète (et l'effet de serre) » a été remplacée en 2009 par la « lutte contre le réchauffement de la planète » ;
- le « développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement » a été remplacé en 2009 par le « recours à des technologies vertes ».

Pratiques environnementales : comment se situent les Français par rapport aux autres ?

Lucie Calvet et François Marical
(Seeidd)

Une enquête réalisée par l'OCDE dans 10 pays dont la France, permet de comparer les pratiques environnementales des Français à celles des habitants d'autres pays. Par rapport aux autres pays, les Français sont bien équipés en appareils permettant de diminuer les consommations d'eau ou d'énergie dans le logement. Ils sont dans la moyenne en termes de tri des déchets. Ils utilisent davantage la voiture pour se déplacer par rapport aux autres pays et semblent peu disposés à payer plus cher pour les produits issus de l'agriculture biologique.

L'OCDE a réalisé une enquête pour mesurer l'intensité des pratiques environnementales auprès des habitants de 10 pays (voir *encadré*). Les résultats de cette enquête sont présentés en détail dans *Greening Household Behaviour - OCDE (2011)*, cet article en reprend certains éléments en soulignant la position relative des Français par rapport aux autres enquêtés.

Une prise de conscience quasi unanime, des réactions variées

La prise de conscience de l'importance des comportements individuels dans les pressions exercées par l'humanité sur l'environnement est aujourd'hui quasi unanime. Ainsi, dans chacun des 10 pays couverts par l'enquête, plus de 95 % de la population est d'accord avec l'idée que chaque individu peut contribuer à une amélioration de l'état de l'environnement.

L'impact environnemental des produits est connu mais peu influent sur la consommation

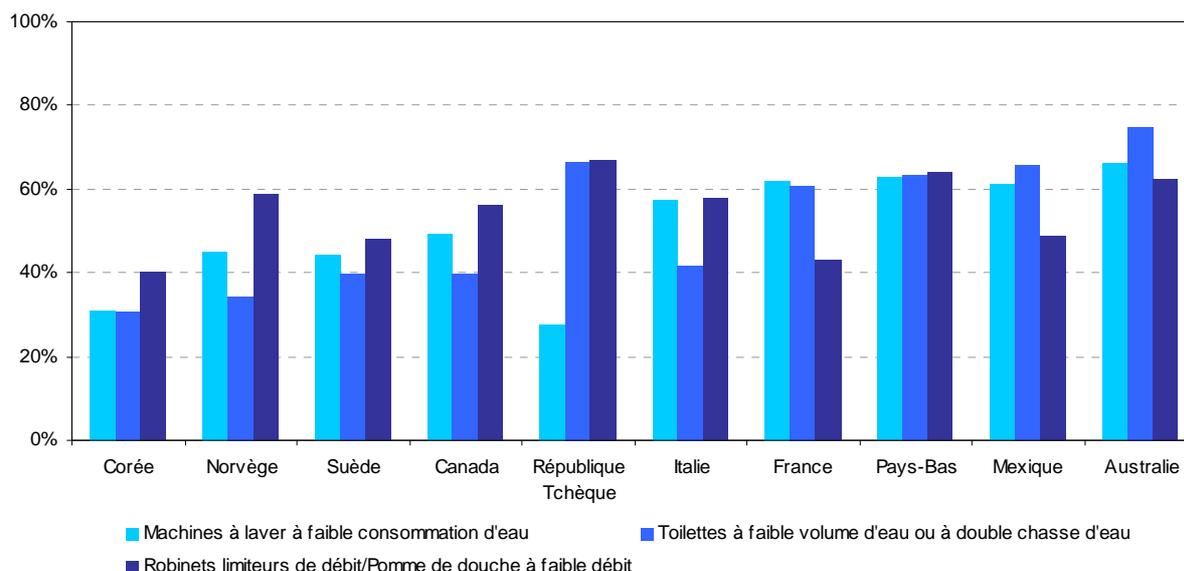
Une étude de l'Eurobaromètre² révèle que les Français estiment être plutôt bien informés de l'impact environnemental des produits qu'ils achètent ou utilisent. En effet, parmi les 27 pays de l'Union européenne (UE), ce sont ceux qui déclarent le plus souvent être parfaitement informés ou connaître les principaux impacts des produits qu'ils consomment (78 % contre 55 % en moyenne dans l'UE). Cependant, seuls 27 % des Français jugent l'impact environnemental d'un produit « très important » dans leur décision d'achat, cette information passant par ordre d'importance après la qualité du produit et son prix.

Économiser l'eau : les Français bien équipés

Les Français sont bien équipés en appareils permettant de faire des économies d'eau. En particulier, ils font partie des mieux dotés en machines à laver à faible consommation d'eau (62 %) au même titre que les Australiens (66 %), les Néerlandais (63 %) ou les Mexicains (61 %), et loin devant les Tchèques (28 %) ou les Coréens (31 %). Ils sont également souvent équipés en chasses d'eau à faible volume d'eau ou à deux débits (61 %) à un niveau semblable à celui des Tchèques (67 %), des Mexicains (66 %) ou des Néerlandais (63 %).

² Europeans' attitudes towards the issue of sustainable consumption and production, Eurobarometer, 2009.

Taux d'équipement en appareils économisant l'eau

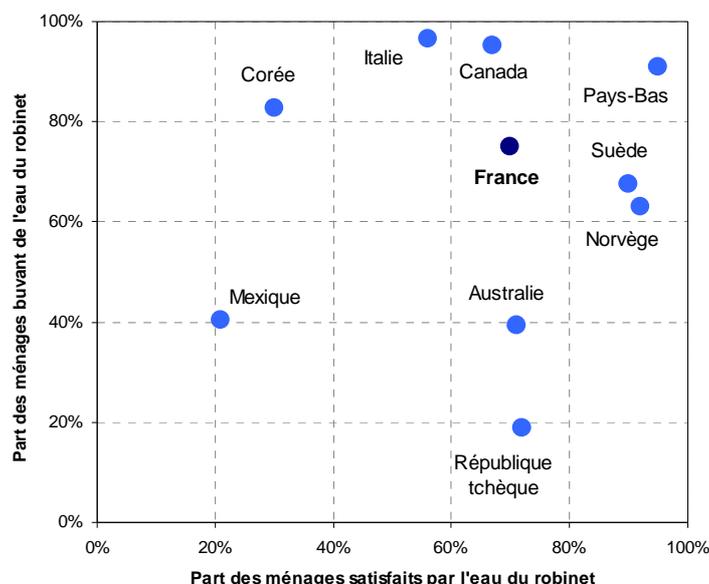


Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Eau en bouteille ou eau du robinet : un lien avec la qualité de l'eau ?

La grande majorité des Français boivent l'eau du robinet (75 %). C'est sensiblement moins qu'en Italie (96 %) au Canada (95 %) ou aux Pays-Bas (91 %) mais c'est beaucoup plus que dans des pays comme la République tchèque (19 %), l'Australie (39 %) ou le Mexique (40 %) où l'eau en bouteille est privilégiée. Ces écarts ne semblent pas pouvoir être expliqués seulement par des différences en termes de qualité perçue de l'eau du robinet dans ces différents pays. Par exemple, les Canadiens ou les Italiens semblent peu satisfaits de la qualité de l'eau du robinet ce qui ne les conduit pas à consommer beaucoup d'eau en bouteille.

Part des ménages buvant l'eau du robinet et perception de la qualité de l'eau



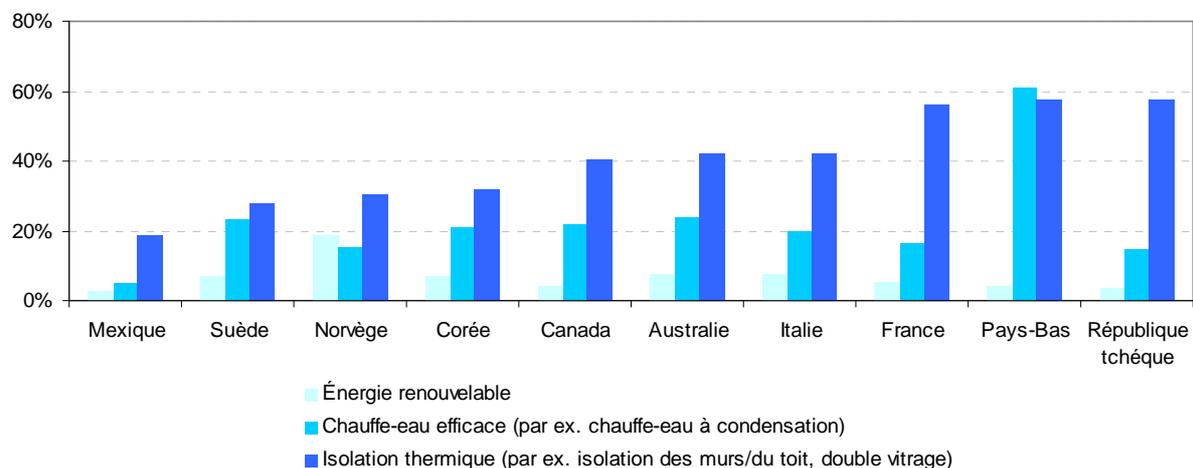
Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Énergie : des bons gestes répandus partout, des investissements plus rares

La part des personnes qui éteignent la lumière ou les appareils électriques après utilisation, qui modèrent le chauffage ou qui coupent les modes « veille » est très élevée dans tous les pays enquêtés. Les pays nordiques (ici Suède et Norvège) se différencient toutefois par le fait qu'ils modèrent moins souvent l'utilisation du chauffage ou qu'ils coupent moins souvent les lumières, phénomènes à rapprocher de situations climatiques qui leur sont propres.

Cette bonne volonté se retrouve toutefois moins systématiquement quand on analyse les investissements effectués dans les équipements permettant d'économiser l'énergie. La France se distingue par un taux d'équipement élevé en ce qui concerne une isolation thermique récente. 56 % des Français déclarent en être pourvus, soit un niveau proche des Néerlandais (57 %) et des Tchèques (58 %). Les Français sont par contre relativement peu souvent équipés en chauffe-eaux efficaces (par exemple chauffe-eau à condensation) (17 %) si on les compare aux Néerlandais (60 %) mais ils se situent à un niveau proche des autres pays enquêtés (21 % en moyenne sur l'ensemble des pays enquêtés). L'équipement en technologies utilisant les énergies renouvelables reste marginal dans tous les pays enquêtés (7 % des enquêtés en moyenne), seuls les Norvégiens se distinguant sensiblement (19 %).

Investissement en équipements économisant l'énergie



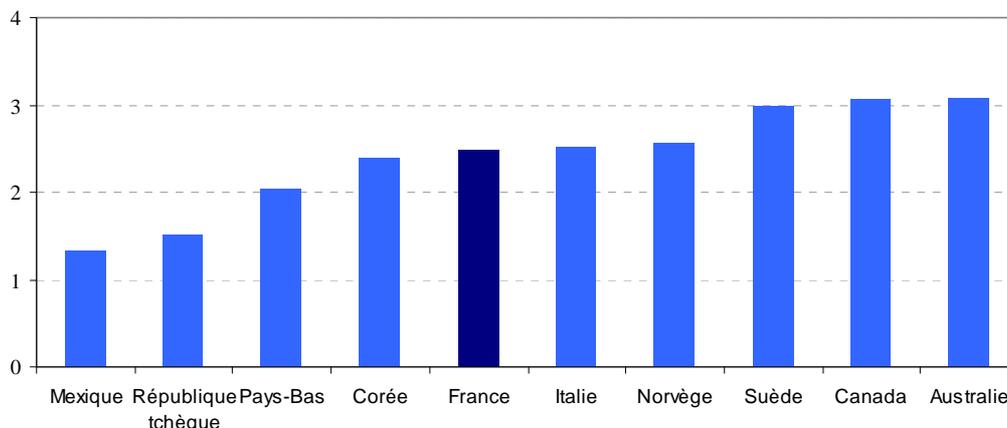
Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Tri des déchets : les Français dans la moyenne

Les enquêtés français trient, au moins en partie, en moyenne 2,5 matériaux parmi le verre, le papier, les métaux et les plastiques. Cela les situe au même niveau que les Italiens, les Coréens et les Norvégiens. Les Suédois, les Canadiens et les Australiens trient plus, avec 3 matériaux sur 4 en moyenne. Les Mexicains (environ 1,3 matériau parmi 4), les Tchèques (1,5 parmi 4) et les Néerlandais (2 parmi 4) sont quelque peu en retrait.

Concernant l'usage de produits limitant la production de déchets, 63 % des Français déclarent utiliser toujours ou souvent du papier à contenu recyclé et 72 % déclarent utiliser des récipients réutilisables (par exemple des bouteilles) ce qui les situe dans la moyenne des pays. Par contre l'usage de sacs à provisions réutilisables est sensiblement plus répandu en France que dans les autres pays couverts par l'enquête, 91 % des Français déclarent utiliser toujours ou souvent des sacs réutilisables contre 71 % en moyenne.

Nombre moyen de matériaux triés parmi le verre, le papier, les métaux et les plastiques

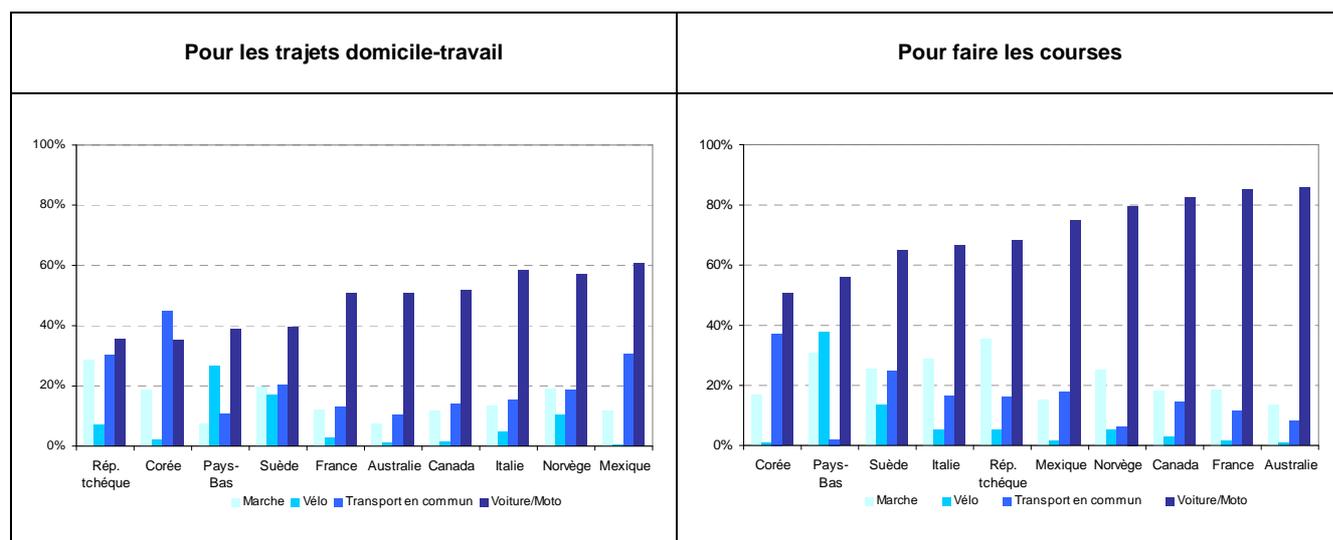


Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Un recours à la voiture important en France

Les Français privilégient le recours à la voiture et aux deux-roues motorisés pour leurs déplacements domicile-travail et encore plus particulièrement pour faire leurs courses. Ainsi environ la moitié des enquêtés utilisent une voiture ou un deux-roues motorisé pour leurs déplacements domicile-travail. Le recours à la voiture est plus important chez les Mexicains (61 %) ou les Norvégiens (57 %) et moins fréquent chez les Tchèques (35 %), les Coréens (35 %) ou les Suédois (39 %). Pour faire les courses les Français figurent parmi ceux qui recourent le plus aux véhicules personnels (85 %) avec les Australiens et les Canadiens, très loin devant les Néerlandais (56 %) ou les Coréens (51 %). Dans les pays où les véhicules personnels sont moins utilisés, les ménages utilisent plus les transports publics (République tchèque et surtout Corée) ou le vélo (Pays-Bas).

Recours au véhicule à moteur pour les déplacements



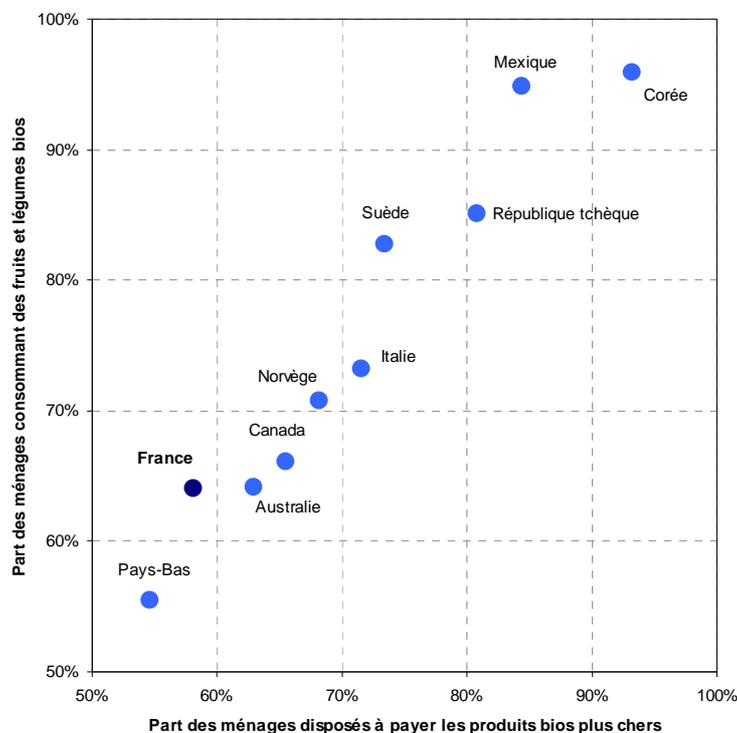
Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Les Français sont peu disposés à payer plus cher pour les produits issus de l'agriculture biologique

Enfin, la France est un des pays où on consomme le moins de produits issus de l'agriculture biologique. Néanmoins, les écarts entre pays sont faibles. Ainsi la proportion de ménages déclarant consommer ces produits est du même ordre en France, en Australie, au Canada ou en Norvège, une bonne moitié de la population y déclarant acheter des produits d'épicerie, de la viande, des œufs ou des fruits ou des légumes issus de l'agriculture biologique. Les Italiens et les Suédois apparaissent plus enclins à consommer ces produits et les Néerlandais en consomment, au contraire, moins fréquemment.

Ces écarts de consommation peuvent être rapprochés de la disposition des personnes à payer plus cher pour ces produits. Ainsi 45 % des Néerlandais et 42 % des Français déclarent ne pas vouloir payer spécifiquement plus cher pour les produits issus de l'agriculture biologique. Ce n'est le cas que de 32 % des Suédois, 19 % des Tchèques, 16 % des Mexicains et 7 % des Coréens.

Achats de fruits et légumes bio et consentement à payer pour les produits bio



Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Enquête « Comportement des ménages et environnement » de l'OCDE

L'Enquête « Comportement des ménages et environnement » a été menée par l'OCDE en janvier-février 2008. Elle vise à comprendre les comportements des ménages vis-à-vis de l'environnement afin d'améliorer les politiques environnementales concernant : la consommation d'énergie domestique, la consommation d'eau, le transport, la consommation de produits alimentaires biologiques et la gestion des déchets. Cette enquête a été réalisée auprès de 10 000 ménages dans 10 pays : Australie, Canada, Corée, France, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède, République tchèque. En France, l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 008 individus par internet.

Des pratiques environnementales sous contrainte

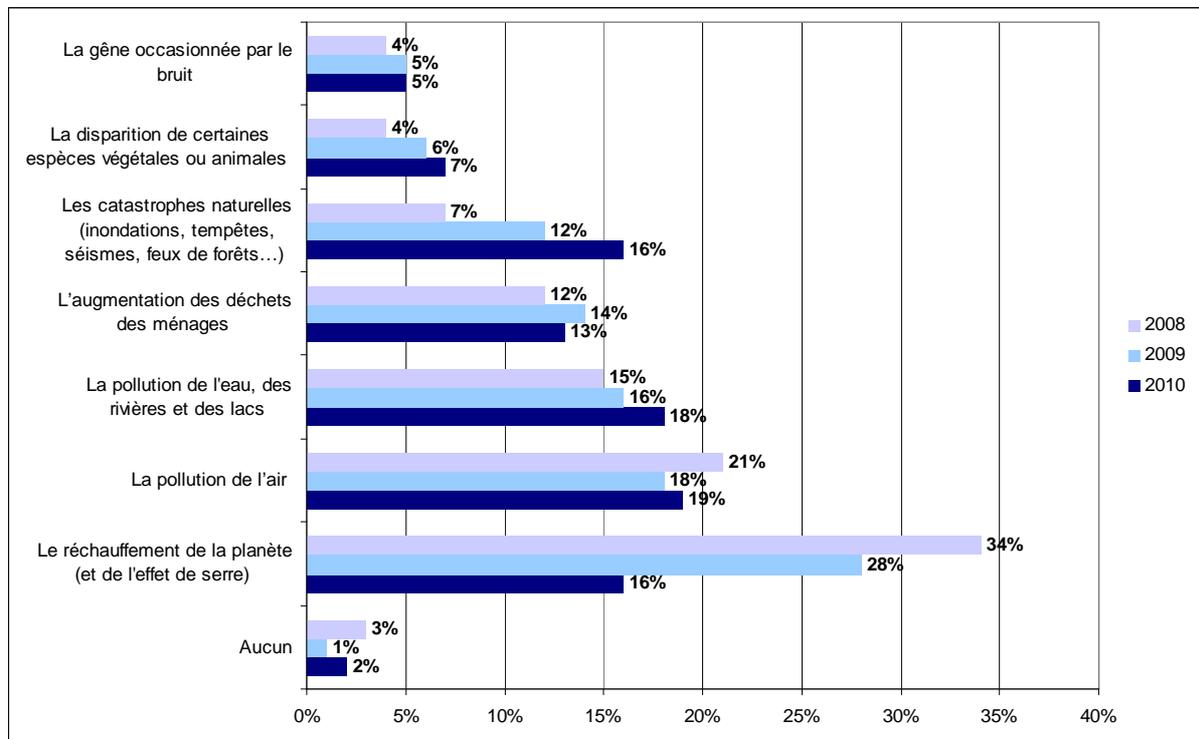
Bernard Poupat
(SOeS)

Les Français prennent de plus en plus en compte l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes. Cet article propose un zoom sur certaines d'entre elles, sur la base d'une « photographie » établie fin 2010. Dans les décisions d'achat, l'attention à certains critères, tels que les labels écologiques et la distance parcourue pour l'acheminement des produits, progresse. Cependant, la dépendance à l'automobile reste forte pour les déplacements quotidiens.

L'évolution des préoccupations environnementales

Comme le montrent les différents dispositifs d'enquête, fin 2010, le réchauffement de la planète n'était plus la préoccupation majeure des Français en matière d'environnement. À l'inverse, les préoccupations liées aux catastrophes naturelles s'affirment de plus en plus nettement. L'opinion exprimée sur de tels sujets peut être sensible à l'actualité au moment où a lieu l'enquête. À cet égard, il faut noter que des événements comme la conférence de Copenhague sur le climat en décembre 2009, la tempête Xynthia en février 2010, les inondations dans le Var en juin 2010 ont pu avoir une certaine influence sur les résultats observés. En 2010, année de la biodiversité, la disparition de certaines espèces végétales ou animales apparaît comme une préoccupation montante mais secondaire dans la hiérarchie des problèmes environnementaux.

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ?

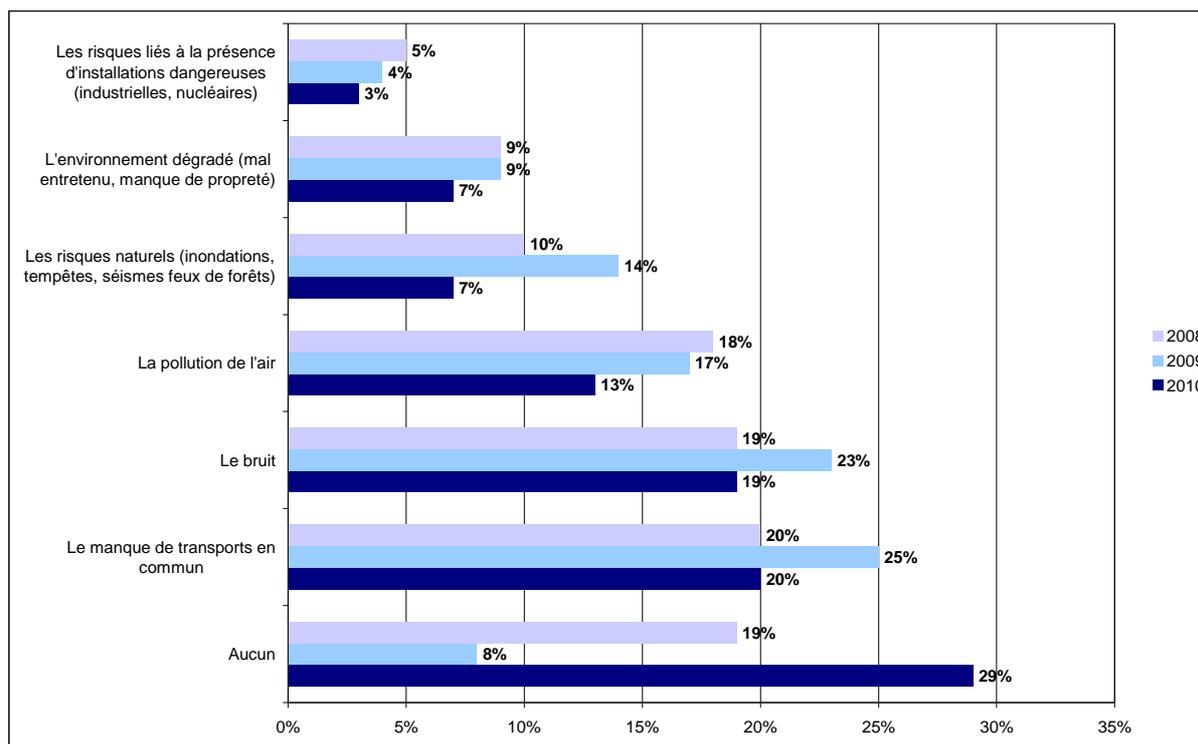


Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Lorsqu'on demande aux ménages quel est le problème qui les concerne le plus dans leur quartier en leur soumettant une liste standard de problèmes, notamment environnementaux, 29 % d'entre eux répondent « aucun ». La part importante des réponses négatives aux items environnementaux proposés est en très nette augmentation et laisse supposer que les questions les plus préoccupantes se situent en dehors de ce champ.

Les risques naturels apparaissent peu fréquemment comme une menace de proximité. À l'échelle du quartier, l'état de l'environnement est avant tout jugé à travers les impacts subis ou perçus quotidiennement sur la qualité du cadre de vie. Le manque de transports en commun, le bruit ou la pollution de l'air restent les problèmes les plus cités parmi ceux touchant le quartier d'habitation.

Parmi les problèmes suivants, quel est celui qui concerne le plus votre quartier ?



Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

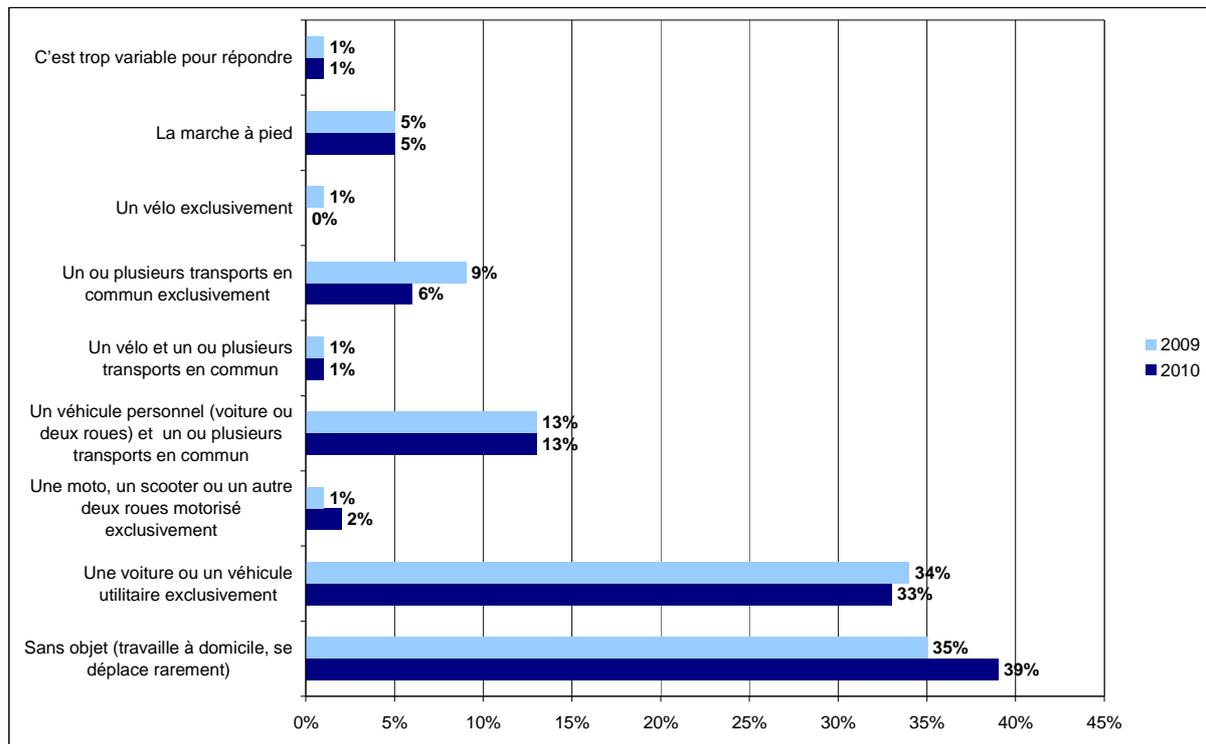
Des pratiques environnementales sous contrainte

Les ménages prennent de plus en plus en compte l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes. Cependant, le degré d'adoption des pratiques environnementales varie suivant qu'elles s'appliquent aux déplacements, au logement ou aux achats. L'attention à certains critères environnementaux (label écologique, distance parcourue pour le transport des produits) dans les décisions d'achat progresse mais la dépendance automobile demeure forte pour les déplacements quotidiens (travail, études, courses). Selon la situation, des contraintes plus au moins fortes viennent en effet freiner le changement des habitudes.

Les transports

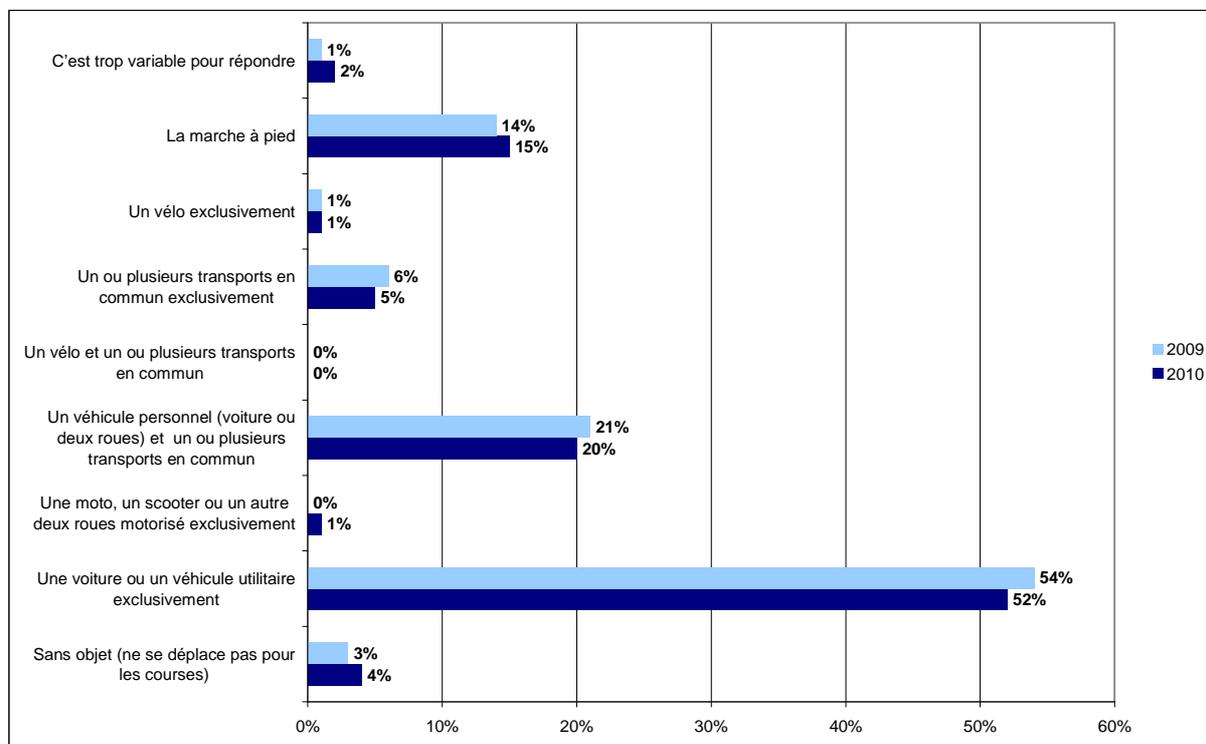
L'adoption de modes de déplacement doux (vélo, marche) ou de transports en commun reste une pratique minoritaire. La voiture demeure le principal moyen de transport utilisé quotidiennement pour se rendre à son travail, ses études. Près des trois quarts des ménages interrogés déclarent y recourir – exclusivement ou partiellement – ou pour faire leurs courses.

Parmi les moyens de transports suivants, lequel utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ?



Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2009 et novembre 2010.

Parmi les moyens de transports suivants, lequel utilisez-vous habituellement pour faire vos courses ?



Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2009 et novembre 2010.

Illustrant cette dépendance vis-à-vis de l'automobile, une majorité des ménages ne parvient pas à imaginer que cette situation évoluera dans l'avenir : ils sont environ deux sur trois à penser qu'ils ne pourront pas se passer de leur voiture ou d'un véhicule motorisé individuel pour leurs déplacements quotidiens, faute d'un accès suffisant à d'autres moyens de déplacement. Cette tendance semble se renforcer entre 2008 et 2010.

Citée par 27 % des interrogés, l'amélioration des transports en commun reste le premier facteur encourageant à une moindre utilisation des véhicules à moteur.

Lors de vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses) quel facteur vous encouragerait à moins utiliser votre voiture (y compris un véhicule utilitaire), votre moto ou votre scooter ?

	2009 (en %)	2010 (en %)
Sans objet (pas de véhicule ou deux-roues motorisés, pas d'utilisation)	13	15
Une augmentation du coût d'utilisation de votre voiture/deux roues (entretien, carburant, assurance, stationnement, péage)	12	8
De meilleurs transports en commun (proximité, fréquence, sécurité, confort)	26	27
Des transports en commun moins chers	12	7
Des pistes cyclables plus nombreuses et plus sûres	7	8
Aucun des facteurs ci-dessus	30	35

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2009 et novembre 2010.

Là où vous habitez, pensez-vous qu'à l'avenir il sera de plus en plus facile pour vous d'effectuer vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses) sans voiture ?

	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)
Oui	36	36	33
Non	59	61	63
NSP	5	3	4

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Gestes quotidiens et consommation responsable

Pour la première fois, en novembre 2010, une question relative à la perception de la consommation responsable par les ménages avait été introduite dans l'enquête Camme (cf. encadré « méthodologie » plus loin).

Pour une majorité de français, (56 %), consommer « responsable », c'est acheter ce qui est nécessaire et éviter le gaspillage.

22 % sont également sensibles à l'argument « produit local ».

On parle de plus en plus de « consommation responsable ». Parmi les définitions suivantes, quelle est celle qui, selon vous, correspond le mieux à la notion de « consommation responsable » ?

	2010 (en %)
Des achats de biens produits localement pour favoriser l'emploi et réduire le transport	22
Des achats de produits respectant les revenus et les conditions de travail de ceux qui les produisent (commerce équitable, sécurité des salariés, non recours au travail des enfants)	8
Consommer pour stimuler la croissance et l'emploi	2
Des achats de produits respectueux de l'environnement	7
Acheter ce qui est nécessaire et éviter le gaspillage	56

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2010.

Si l'enquête confirme la progression de certaines pratiques comme l'achat de produits dotés d'un label écologique ou « bio », elle souligne également que ces pratiques restent modérément répandues.

Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits portant un label écologique (comme par exemple le label NF Environnement) ?

	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)
Oui	31	41	43
Non	52	54	49
NSP	17	5	8

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous réalisé des achats dans un magasin bio ou dans le rayon bio d'un supermarché ?

	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)
Oui	33	35	40
Non	66	64	58
NSP	1	1	2

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

La distance parcourue par les produits pour leur transport jusqu'aux lieux de vente est un élément déterminant de leur impact global sur l'environnement. Si 46 % des ménages déclarent y faire toujours ou souvent attention lorsqu'il s'agit de produits alimentaires, cette proportion est moindre (35 %) pour les produits non-alimentaires.

Lors d'un achat, une personne sur trois seulement fait régulièrement attention à la quantité de déchets générée par le produit acheté.

Lorsque vous achetez vos produits alimentaires (fruits, légumes, viandes), faites-vous attention à la distance parcourue pour leur transport (leur provenance géographique) ?

	2010 (en %)
Jamais	33
Occasionnellement	19
Souvent	20
Toujours	26
NSP	2

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Lorsque vous achetez vos produits non-alimentaires (vêtements, chaussures, meubles), faites-vous attention à la distance parcourue pour leur transport (leur provenance géographique) ?

	2010 (en %)
Jamais	40
Occasionnellement	23
Souvent	18
Toujours	17
NSP	2

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Logement et énergie

Une personne sur trois considère que le logement qu'elle habite est mal isolé du froid et de la chaleur extérieurs. Cette proportion reste stable sur trois années consécutives. Si elle ne traduit pas les améliorations en cours dans ce domaine, c'est parce qu'elles ne touchent qu'une part limitée du parc total des logements. Par ailleurs, une sensibilité accrue à cette question peut, en contrepartie, compenser la baisse attendue de cette proportion.

Le souci d'économiser la consommation d'énergie en baissant le chauffage ou la climatisation reste bien affirmé pour plus de deux personnes sur trois. Mais la part de ceux qui jugent nécessaire d'entreprendre des travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie de leur logement tend à se réduire. La coupure du mode veille apparaît moins fréquente qu'un an auparavant. Cette pratique est-elle « impactée » par l'acquisition de nouveaux appareils moins énergivore ? Correspond-elle à un effet « rebond », l'achat d'appareils moins énergivores pouvant conduire à réduire son attention sur des économies d'énergie considérées comme mineures ? L'enquête ne permet pas de répondre à ces interrogations.

Selon vous, votre logement est-il mal ou insuffisamment isolé du froid et de la chaleur extérieurs ?

	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)
Oui	32	33	32
Non	68	67	67

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Selon vous serait-il nécessaire d'entreprendre des travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie de votre logement (chauffage, isolation, ventilation...) ?

	2008 (en %)	2009 (en %)	2010 (en %)
Oui	43	42	38
Non	55	57	60
NSP	2	1	2

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

À votre domicile, vous arrive-t-il de baisser le chauffage ou la climatisation afin de limiter votre consommation d'énergie ?

	2009 (en %)	2010 (en %)
Jamais	18	17
Occasionnellement	13	13
Souvent	29	25
Toujours	38	43
NSP	2	2

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

À votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ?

	2009 (en %)	2010 (en %)
Jamais	11	16
Occasionnellement	12	13
Souvent	22	22
Toujours	53	48
NSP	2	1

Source : Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009 et novembre 2010.

Méthodologie

L'Insee réalise chaque mois l'Enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) par téléphone auprès de 2 100 individus environ. L'échantillon est constitué de ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone fixe (tirée dans la base de données de France Télécom) et résidant en France métropolitaine. La personne interrogée est indifféremment le titulaire de la ligne ou son conjoint.

Son objectif est de recueillir l'opinion que se font les ménages, résidant en métropole, sur la conjoncture économique générale de la France d'une part, sur leur situation financière personnelle, leurs intentions en matière d'épargne et d'achats de biens d'équipements d'autre part, selon un questionnaire inchangé et dans des délais stricts. Ces informations sont destinées à fournir une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française et européenne.

Le dispositif permet également, le cas échéant et sur un mois donné, de rajouter une micro plate-forme de 20 questions maximum sur des sujets variables. C'est le cas de la plate-forme environnement, proposée par le SOeS depuis 2008.

La vocation de la plate-forme environnement de Camme est ainsi de faire des diagnostics conjoncturels sur la manière dont les individus appréhendent les enjeux environnementaux généraux, certaines évolutions dans le domaine de la consommation, des déplacements ou de l'habitat et les conséquences sur leurs propres comportements.

Deux dimensions sont abordées :

- **les opinions**, c'est-à-dire des points de vue, des prises de position exprimés verbalement à propos d'un sujet ou d'un débat d'actualité ;
- **les pratiques**, les comportements mis en œuvre par les individus.

Les chiffres indiqués correspondent à des pratiques déclarées. Ils sont donc susceptibles d'être surévalués par rapport aux pratiques effectives des ménages. Cette surestimation peut être due à un mécanisme dit de « désirabilité sociale » fréquemment observé dans les enquêtes d'opinions centrées sur des sujets comme l'environnement pour lesquels il existe une adhésion consensuelle. Il s'agit ainsi pour l'individu interrogé, de répondre en conformité avec la perception qu'il a de ce qu'est la posture la plus répandue dans le corps social sur un sujet donné. Par ce processus, l'enquête contribue donc d'elle-même à amplifier l'écart entre ce que disent et ce que font les individus.

De l'intention à la pratique

Pierre Greffet (SOeS)

Les ménages français déclarent prendre de plus en plus en compte l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes et adopter des comportements écologiques. L'accroissement de la sensibilité à l'environnement des ménages français constaté durant ces deux dernières décennies explique, en partie, la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes et l'adoption de comportements écologiques. Ce phénomène s'appuie également sur des considérations économiques ou, peut-être, un besoin de se conformer à une norme sociale. Cependant, la comparaison de la volonté écologique des ménages français et des pratiques effectivement constatées montre une bonne cohérence d'ensemble mais aussi certains décalages. Ainsi, des pratiques telles que la prise en compte de la quantité de déchets qu'implique un achat, la réduction de l'utilisation du véhicule personnel ou l'achat de produits issus de l'agriculture biologique peinent à se diffuser.

L'enquête sur les pratiques environnementales des ménages permet de connaître les opinions de la population française à l'égard de l'environnement. Elle permet aussi de confronter leurs pratiques avec leurs opinions.

Les Français de plus en plus préoccupés par les questions environnementales

La situation économique incertaine qui a prévalu en 2009 et 2010 se traduit par une attention prioritaire des Français aux préoccupations d'ordre économique et social. Le chômage reste leur préoccupation principale. Pris dans un questionnaire global, les problèmes liés à la dégradation de l'environnement n'arrivent qu'en 6^e place. Néanmoins, les ménages français se déclarent de plus en plus sensibles aux conséquences de leur mode de vie sur l'environnement.

L'évolution des préoccupations des Français

*Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?
(Évolution depuis 2004 - total des deux réponses fournies, en %)*

Classement par ordre décroissant des réponses cumulées de 2011	Début 2004	Début 2005	Début 2007	Début 2008	Début 2009	Début 2010	Début 2011	Évolution 2010-2011
Le chômage	28	25	24	22	33	37	40	+ 3
La pauvreté en France	24	28	32	32	32	29	31	+ 2
Les maladies graves	39	33	32	33	33	32	29	- 3
La violence, l'insécurité	32	31	29	26	21	22	27	+ 5
La pauvreté dans le monde	17	23	22	21	25	26	20	- 6
La dégradation de l'environnement	14	17	19	25	16	19	17	- 2
La drogue	14	14	11	9	9	11	10	- 1
Les tensions internationales	12	12	11	13	15	9	9	=
Les conflits sociaux	6	4	5	6	7	4	7	+ 3
L'immigration	11	10	11	11	6	7	7	=
L'Europe	3	3	3	2	2	3	2	- 1

Source : SOeS-Crédoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », janvier 2011.

En effet, 74 % d'entre eux pensent que la vie moderne nuit à l'environnement, 62 % déclarent faire ce qui est bon pour l'environnement même si cela implique des efforts financiers, alors qu'ils étaient 56 % en 2005. 95 % se déclarent au moins assez sensibles à l'environnement, 53 % se déclarent hautement sensibles contre 41 % en 2005.

Les pollutions de l'eau, de l'air, des rivières et des lacs et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes) sont les premières préoccupations environnementales des Français ; ceci peut être mis en relation avec l'actualité des dernières années particulièrement marquée par des catastrophes naturelles de grande envergure. Le réchauffement climatique vient ensuite alors que 85 % d'entre eux sont convaincus que c'est un phénomène scientifiquement prouvé.

Bien que de plus en plus conscients des enjeux environnementaux, les Français éprouvent une certaine lassitude concernant la forte médiatisation des problèmes environnementaux. En 2010, ils sont 43 % à juger que les menaces qui pèsent sur l'environnement sont exagérées contre 38 % en 2005.

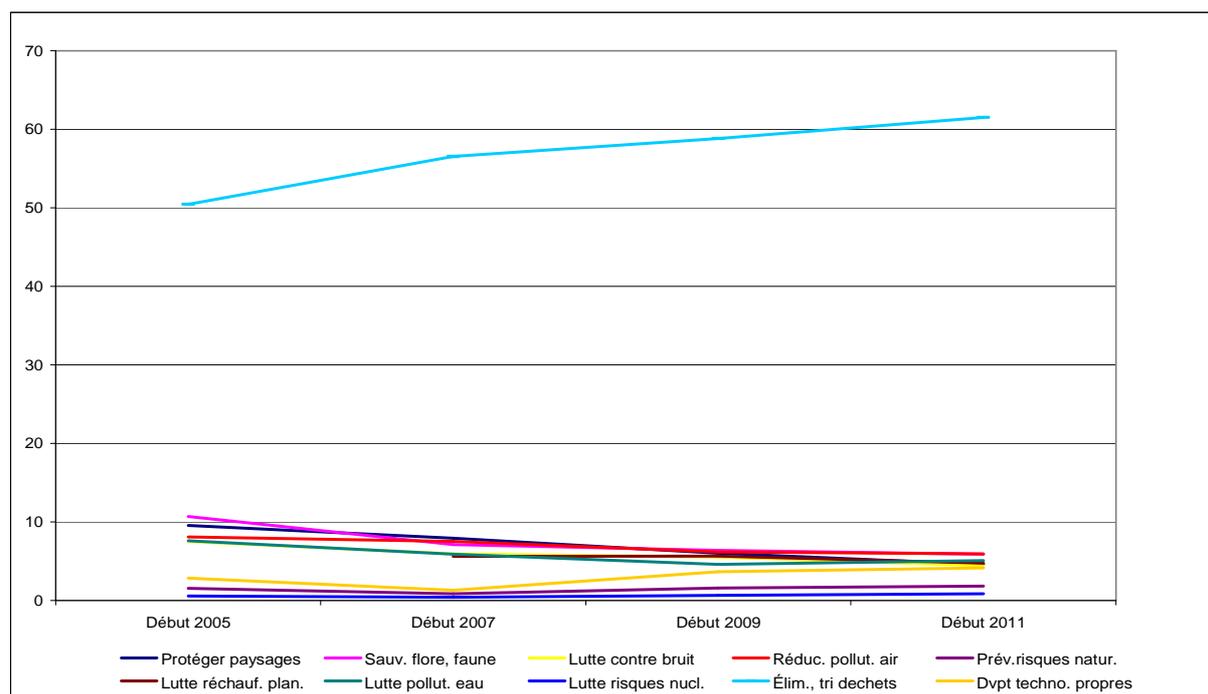
Actions collectives et individuelles

Depuis 2005, une très grande majorité des Français (62 %) estime que l'élimination et le tri des déchets ménagers restent l'action par laquelle ils peuvent contribuer le plus à la protection de l'environnement, suivie de la réduction de la pollution de l'air (6 %) et de la sauvegarde des plantes et des animaux (6 %) (*Graphique ci-dessous*).

En ce qui concerne le niveau collectif, la lutte contre la pollution de l'eau, de l'air et contre le réchauffement planétaire, doivent rester les trois priorités de l'action publique (*Graphique page suivante*).

Actions individuelles privilégiées pour protéger l'environnement

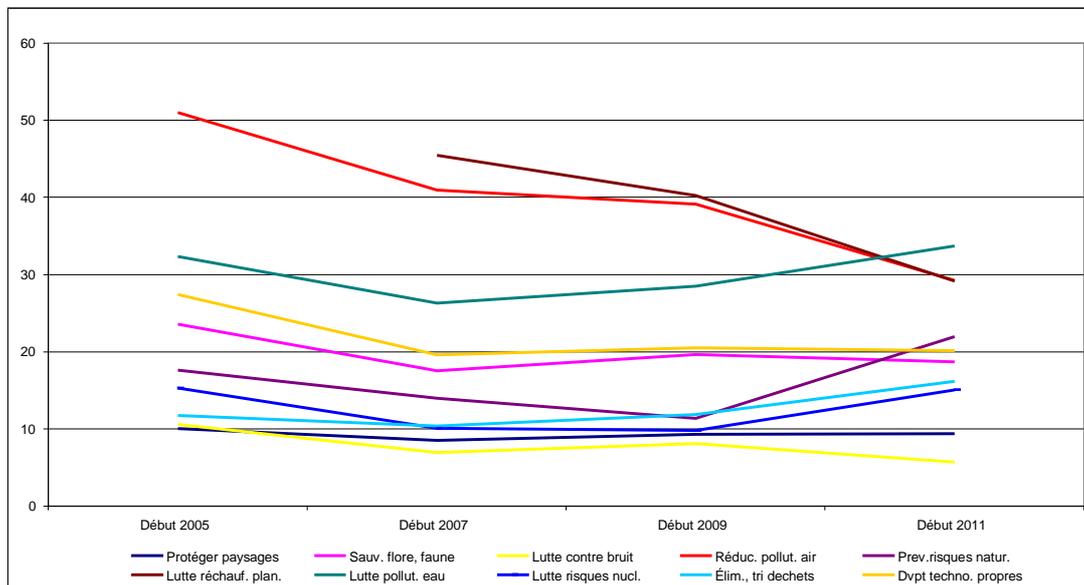
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?
(Évolutions 2005-2011, en %)



Note : L'item « Lutte contre le réchauffement de la planète » est apparu en 2007.

Source : SOeS-Crédoc, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2007-2011.

Actions de l'État les plus attendues dans le domaine de la protection de l'environnement
Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
(Évolutions 2007-2011, cumul des deux réponses, en %)

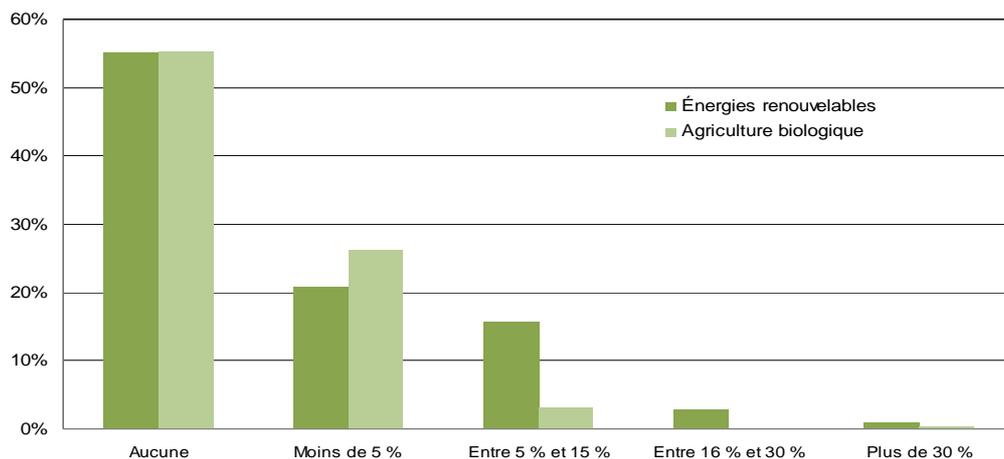


Note : L'item « Lutte contre le réchauffement de la planète » est apparu en 2007.

Source : SOeS-Crédoc, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2007-2011.

En 2010, alors que les préoccupations en matière de pouvoir d'achat restent prioritaires³, seuls 17,5 % des Français accepteraient une hausse de plus de 5 % des prix des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, et 19 % accepteraient une augmentation de plus de 5 % de leur facture d'électricité pour recourir uniquement à des énergies renouvelables.

Consentement à payer des ménages français pour des produits de l'agriculture biologique et les énergies renouvelables



Note : Les questions posées étaient : « Quelle augmentation maximale de votre facture d'électricité êtes-vous prêt à payer pour recourir uniquement à ces énergies renouvelables ? » ; « Quel supplément êtes-vous prêts à payer pour acheter des fruits et légumes bio par rapport à ce que vous payez actuellement ? ».

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

³ Observatoire Ipsos des modes de vie et de consommation des Français, étude réalisée par internet et par questionnaire auto-administré auprès d'un échantillon représentatif de 4 537 personnes âgées de 15 à 75 ans. Enquête réalisée en juin 2010, en 2008 et en 2006.

Vers une consommation éco-responsable ou l'influence grandissante de l'écologie dans les pratiques de consommation

Si les éco-gestes sont depuis 2005 très répandus dans la vie quotidienne des foyers, la sensibilité environnementale intervient aussi de plus en plus dans la consommation des ménages. C'est particulièrement vrai lorsque la préservation de l'environnement ouvre des perspectives en matière de réduction des dépenses. Cette concordance s'illustre par exemple en matière d'équipement électroménager : 75 % des personnes ont été attentives à la consommation d'énergie lors de l'achat de leur dernier appareil de gros électroménager (réfrigérateur, lave-linge, cuisinière...). Cette proportion est en forte progression par rapport à 2005 (+ 16 points) et procède sans doute de la bonne visibilité des étiquettes énergie⁴.

L'utilisation des ampoules basse consommation connaît également une progression spectaculaire : 80 % des foyers en sont équipés en 2010 alors qu'ils n'étaient que 48 % en 2005. Les ampoules basse consommation occupent une place de plus en plus importante au sein des logements puisqu'elles équipent désormais plus de la moitié des luminaires dans 67 % des logements concernés (au lieu de 37 % en 2005). Au total, la part de foyers qui utilisent seulement (ou presque) des ampoules basse consommation pour s'éclairer passe de 6 % en 2005 à 25 % en 2010. Ce mouvement s'explique largement par l'évolution de la législation sur cette période.

Des freins persistent cependant et tendent à se renforcer auprès des réfractaires. C'est le cas du prix qui arrive en tête des arguments cités contre ces ampoules. Elles sont trop chères pour 44 % des foyers non équipés (+ 14 points par rapport à 2005). Elles n'éclairent pas suffisamment et mettent trop de temps à s'allumer pour 27 % (+ 1 et + 3). À noter enfin que les efforts en termes d'esthétique et de compatibilité sont remarqués des consommateurs réfractaires (ce n'est plus un problème pour 71 % d'entre eux, + 16 points en cinq ans).

Mais l'expression de la sensibilité écologique n'est pas toujours concordante avec le souci de rationalisation des dépenses du ménage. Ainsi, les Français se disent de plus en plus attentifs à la quantité de déchets qu'impliquent certains achats mais 49 % d'entre eux n'y prêtent en fait jamais attention. Lorsqu'ils achètent des produits alimentaires, plus d'un tiers (35 %) déclare faire attention à la quantité de déchets à recycler que cela implique alors qu'ils n'étaient que 17 % en 2005. Ces résultats sont toutefois à interpréter avec prudence car les consommateurs ont parfois du mal à repérer les produits sans emballage inutile.

La progression du bio traduit aussi l'influence grandissante de l'écologie dans les pratiques de consommation. En cinq ans, le bio connaît une forte avancée dans les foyers français. L'enquête montre en effet que 44 % des foyers déclarent avoir acheté un ou plusieurs produits issus de l'agriculture biologique au cours du dernier mois (au lieu de 21 % en 2005). Les produits issus de l'agriculture biologique sont d'ailleurs, avec les produits équitables, les mieux identifiés par les consommateurs, 69 % les identifient facilement (à comparer avec 57 % pour les produits du commerce équitable et 39 % pour les produits ayant un label respect de l'environnement).

Seul l'usage de la voiture semble échapper à cette tendance à l'éco-consommation. En effet, le prix reste le principal critère de choix du véhicule (il est important pour 89 % des foyers), suivi de la consommation en carburant (76 %). Les émissions de CO₂ sont le dernier critère de choix après l'esthétique, le design et la puissance, pour les hommes comme pour les femmes. Néanmoins, 51 % des foyers considèrent ce critère important⁵.

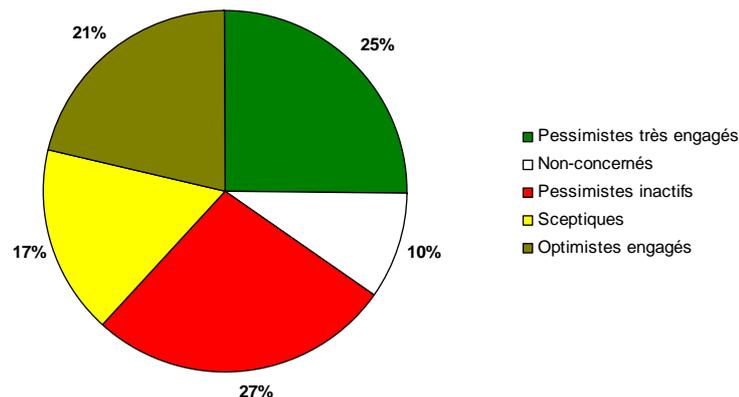
4 Les enquêtes qualitatives réalisées par Ipsos pour l'Ademe ont montré que les étiquettes énergie sont très bien identifiées et très appréciées des consommateurs, notamment pour leur facilité de lecture et de compréhension dans un domaine où l'écologie peut rimer avec économie.

5 L'effet du bonus-malus sur l'achat d'un véhicule ne semble pas se retrouver dans l'attention qui est portée à la quantité de CO₂ émise mais plus dans le prix. En effet, les prix affichés globalisent le bonus dans l'ensemble des ristournes pratiquées par les vendeurs.

Les ménages français et leurs pratiques environnementales : 5 groupes d'opinion

Huit questions de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages 2010 ont permis d'interroger les ménages français sur leurs opinions en matière environnementale. Les analyses statistiques effectuées à partir de ces données ont permis de déterminer 5 grands groupes d'opinion.

Les classes d'opinion dans la population française selon leurs pratiques environnementales



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

- 
Les pessimistes très engagés : les individus de cette classe sont marqués par un fort engagement en faveur de l'environnement mais ne jugent pas très bon l'état de ce dernier. Aucun individu de cette classe ne pense que l'environnement dans le monde est bon ; 81 % pensent qu'il est mauvais ; 72 % d'entre eux pensent que tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement. Un tiers d'entre eux a adopté plus de 11 bonnes pratiques contre 27 % dans la population totale. Profil : ménages disposant de revenus supérieurs à 3 000 €/mois, prêts à faire un effort pour l'environnement, même si cela leur coûte plus cher et qui jugent l'état de l'environnement plutôt mauvais.
- 
Les non-concernés : 43 % d'entre eux déclarent ne pas vouloir faire ce qui est bon pour l'environnement si cela doit leur coûter de l'argent. Ils nient les problèmes environnementaux ou ne se prononcent pas à ce sujet : 28 % pensent que le réchauffement climatique n'est pas prouvé et 72 % d'entre eux ne se prononcent pas sur ce sujet. 17 % d'entre eux ont adopté moins de 6 pratiques et 25 % plus de 11 pratiques contre respectivement 16 % et 27 % dans l'ensemble de la population. Profil : couples de retraités se désintéressant des problèmes de l'environnement.
- 
Les pessimistes inactifs : 87 % des individus de cette classe pensent que l'état de l'environnement dans le monde est mauvais et 38 % qu'il est mauvais en France. 92 % d'entre eux estiment que tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement. Ils pensent que chaque effort est utile pour la protection de l'environnement mais ils déclarent ne pas faire ce qu'il faut pour l'environnement. 20 % d'entre eux ont adopté moins de 6 pratiques et 24 % plus de 11 pratiques. Profil : familles dont les revenus sont compris entre 2 000 et 3 000 €/mois, conscientes des problèmes de l'environnement mais qui ne veulent/peuvent pas faire d'effort pour l'environnement (manque de temps, manque d'argent...).

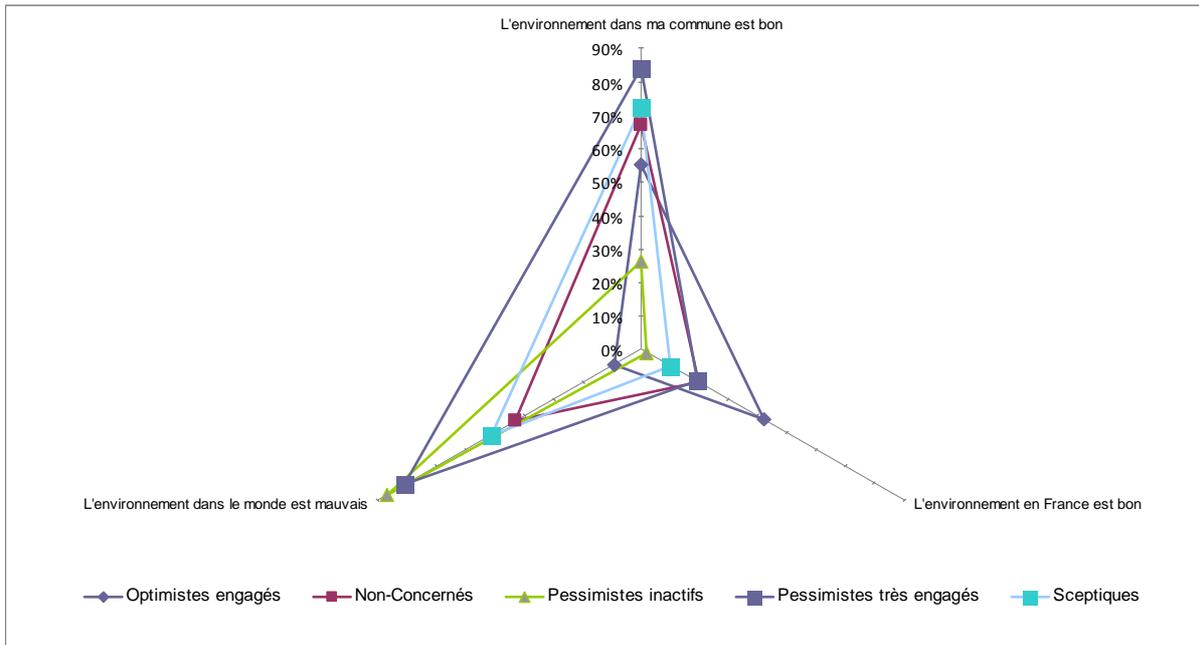
- 
Les sceptiques : pour un quart d'entre eux, le réchauffement climatique n'est pas un fait scientifiquement prouvé et 74 % pensent que les menaces sur l'environnement sont exagérées. Pour eux, il est inutile d'œuvrer pour la protection de l'environnement si les autres ne font pas de même. 23 % d'entre eux ont adopté moins de 6 pratiques et 20 % plus de 11 pratiques. Profil : retraités qui doutent de ce qui leur est dit sur l'environnement mais qui agissent quand même de temps en temps en faveur de l'environnement, par conscience citoyenne, du moment que cela ne leur coûte pas trop cher.
- 
Les optimistes engagés : les trois quarts d'entre eux agissent en fonction de l'environnement même si cela leur coûte plus d'argent. Ils estiment que l'état de l'environnement est bon dans leur commune (à 55 %) et en France (à 42 %) et moyen dans le monde (à 84 %). Pour plus d'un tiers d'entre eux, la vie moderne ne nuit pas à l'environnement. 13 % d'entre eux ont adopté moins de 6 pratiques et 29 % plus de 11 pratiques. Profil : ménages disposant de revenus supérieurs à 3 000 €/mois, prêts à faire un effort pour l'environnement, même si cela leur coûte plus cher, et qui jugent l'état de l'environnement plutôt bon.

Les pratiques environnementales selon les classes d'opinion

CLASSES D'OPINION	Caractéristiques socio-démographiques surreprésentées	PRATIQUES		
		Peu (0-6)	Beaucoup (11-13)	Détail des pratiques
« Optimistes engagés »	Revenus élevés, diplômés, résidant dans le Nord, propriétaires, logements individuels de grande taille (>120 m ²), couples sans enfant	13 % déclarent peu de pratiques parmi la classe	29 % déclarent beaucoup de pratiques parmi la classe	8,9 pratiques en moyenne, forte pratique de tous types de tri des déchets, production de compost, attention portée à la facture d'eau
« Non concernés »	Âgés, retraités, peu diplômés, couples sans enfant, logements de petite à moyenne surface (<70 m ²)	17%	25%	8,5 pratiques en moyenne, forte pratique du tri des vieux papiers, journaux et magazines, peu équipés en ampoules basse consommation
« Pessimistes inactif »	Jeunes et âge moyen (18-44 ans), revenus entre 2000 et 3000 €, résidant dans le Sud, familles avec enfants, locataires	20%	24%	8,4 pratiques en moyenne, attention à la consommation d'énergie des appareils électroménagers qu'ils achètent
« Pessimistes très engagés »	Assez âgée (45-59 ans), diplômés, revenus élevés, propriétaires, logements spacieux (>90 m ²), résidant surtout dans l'agglomération parisienne	10%	35%	9,3 pratiques en moyenne, forte pratique de tous types de tri des déchets, production de compost, achat de produits bio, fortes pratiques liées à l'attention
« Sceptiques »	Âgés, retraités, peu diplômés, revenus assez faibles (<1200 €), personnes seules, maisons individuelles avec jardin	23%	20%	8,2 pratiques en moyenne, forte attention liée aux factures (eau, électricité) et à la consommation d'énergie des appareils électroménagers qu'ils achètent, peu équipés en ampoules basse consommation

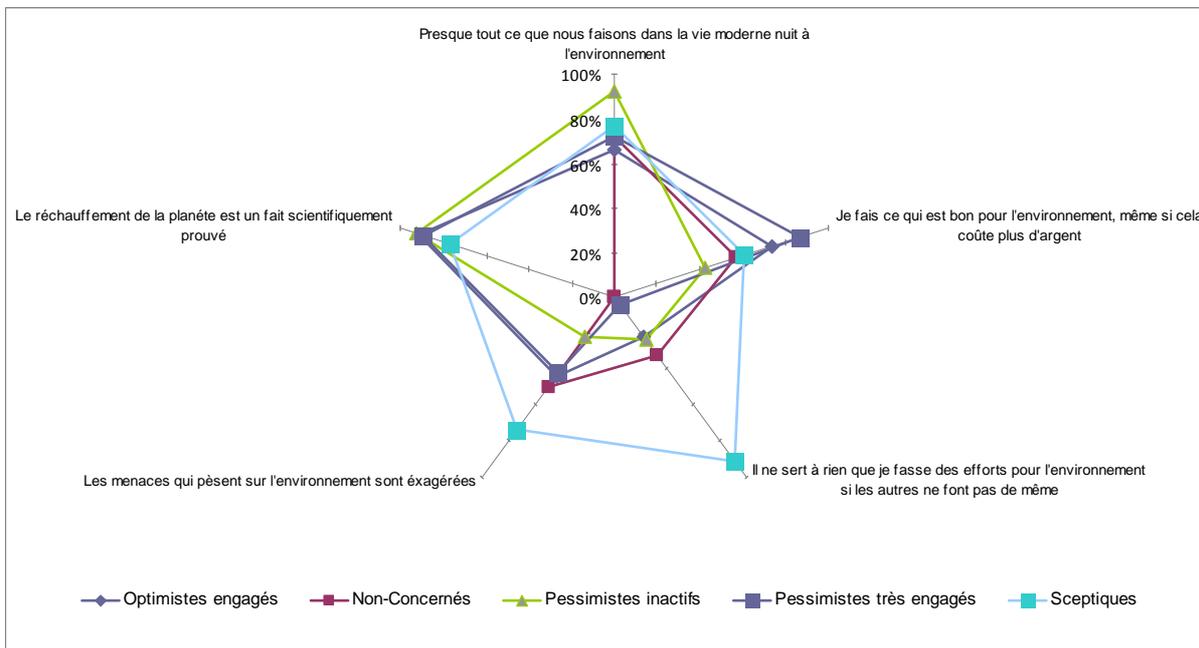
Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Fréquence des réponses aux variables d'opinion



Note : la question posée était « comment jugez-vous l'état de l'environnement (dans votre commune, en France, dans le monde) ? » et les réponses proposées étaient « Bon/Moyen/Mauvais ». Une seule modalité apparaît sur ce graphique.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.



Note : la question posée était « Chacune des phrases suivantes, est-elle selon vous... » et les réponses proposées étaient « Complètement vraie/plutôt vraie/plutôt fausse/complètement fausse ». Le cumul des modalités « Complètement vraie/plutôt vraie » apparaît dans ce graphique.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Pratiques et opinions

Les pratiques environnementales des ménages en France de 0,5 % à 92 %

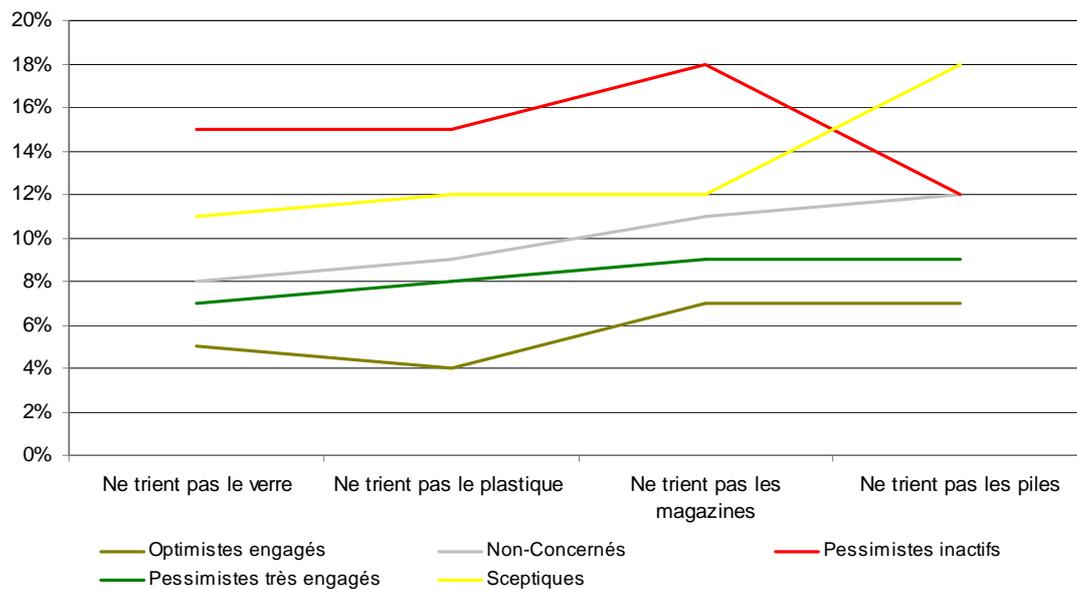
- 0,5 %** utilise l'énergie solaire pour chauffer leur lieu de résidence principale.
- 9 %** possèdent un système de climatisation ou un climatiseur chez eux.
- 32 %** possèdent au moins 2 voitures. Le nombre moyen de voiture par ménage est de 1,3.
- 34 %** produisent et consomment leurs propres légumes.
- 41 %** utilisent exclusivement leur voiture ou véhicule utilitaire pour les courses alimentaires, car les transports en commun ne correspondent pas à leurs besoins.
- 43 %** sont équipés d'ampoules basse consommation pour moins de la moitié de leurs luminaires parce qu'ils trouvent qu'elles coûtent trop cher.
- 44 %** ont acheté au cours du dernier mois des produits issus de l'agriculture biologique dont 65 % dans les grandes surfaces.
- 46 %** de ceux n'ayant pas acheté ce type de produits affirment que leur prix est trop élevé et 28 % affirment ne pas avoir ce réflexe.
- 60 %** utilisent exclusivement leur voiture ou véhicule utilitaire pour se rendre sur leur lieu de travail et d'études ; 68 % pour faire leurs courses alimentaires
- 68 %** effectuent systématiquement ou régulièrement des pratiques de tri pour le verre usagé, les emballages et les plastiques, les vieux papiers et les déchets alimentaires.
- 74 %** affirment avoir prêté attention à la consommation d'énergie lors de leur dernier achat d'appareils électroménagers.
- 79 %** affirment disposer d'ampoules basse consommation et elles équipent tous les luminaires ou presque de 31 % des logements.
- 81 %** déclarent éteindre complètement le téléviseur sans le mettre en mode veille.
- 86 %** font attention à la consommation d'eau.
- 92 %** suivent l'évolution de leur facture d'électricité.

Les pratiques selon les classes d'opinion

Afin de déterminer les spécificités de chaque classe d'opinion et de vérifier si les pratiques sont conformes aux opinions, chaque classe est comparée à l'ensemble des individus toutes classes confondues. Il en ressort des différences de comportement assez nettes selon les classes d'opinion.

Concernant les gestes concrets, les pessimistes inactifs, les sceptiques et les non-concernés sont moins nombreux à pratiquer le tri du verre, du plastique, des magazines et des piles ou le compostage des déchets.

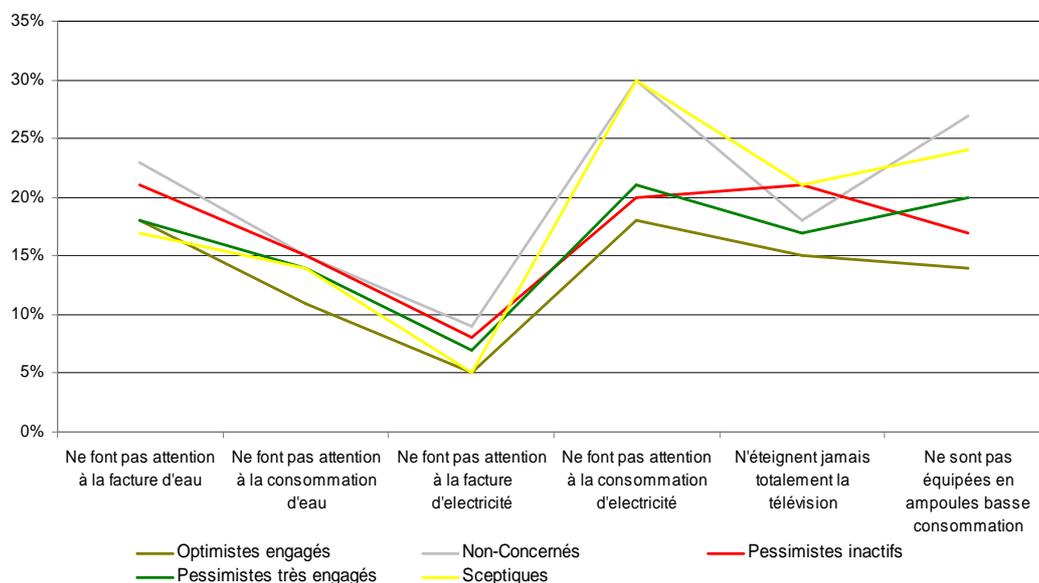
Pratiques de tri dans les différentes classes d'opinion



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Concernant les gestes relevant de l'attention comme celle portée à la facture et la consommation d'eau et/ou d'électricité, l'extinction totale de la télévision, la distinction n'est pas très claire selon la classe à laquelle l'individu appartient. Ces gestes permettent d'effectuer des économies, d'où le fait sans doute qu'ils soient communément pratiqués.

Gestes d'attention et de suivi des consommations dans les différentes classes d'opinion

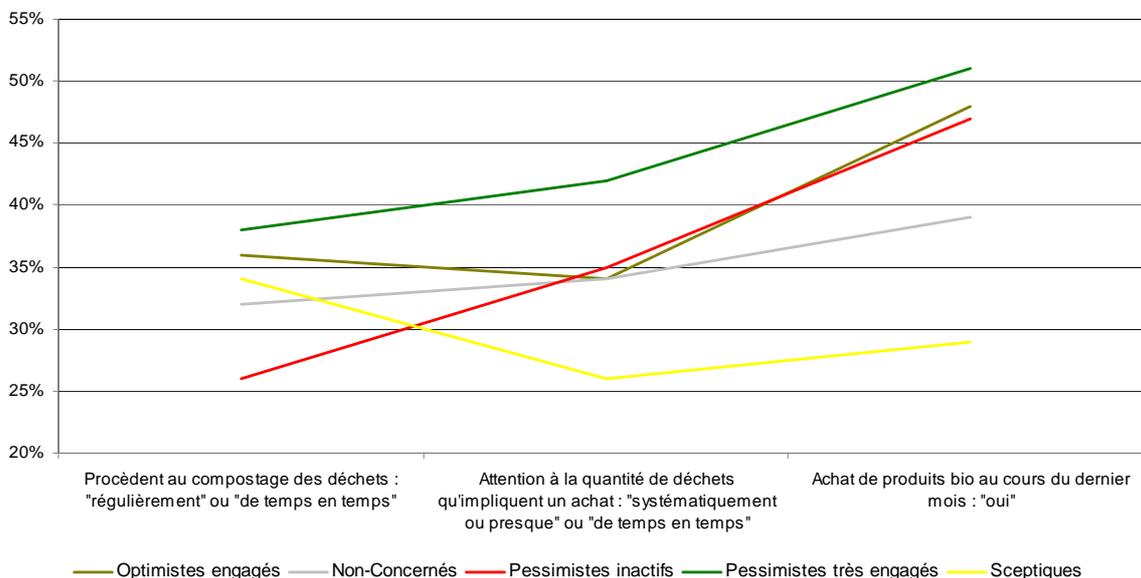


Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

S'agissant des pratiques impliquant des efforts financiers, les sceptiques et les non-concernés sont les moins nombreux à ne jamais acheter des produits plus coûteux que d'autres ayant la même finalité (produits bio, ampoules basse consommation).

L'achat de produits bio est plus répandu que le compostage et l'attention portée aux déchets au moment d'un achat pour 4 classes d'opinion sur les 5 identifiées. L'explication pourrait en être que les produits bio sont considérés par les consommateurs comme des produits bons pour la santé quelle que soit l'opinion portée sur l'environnement.

Quelques pratiques environnementales emblématiques selon les classes d'opinion



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Les pratiques sont-elles cohérentes avec les opinions ?

Dans l'ensemble, les opinions exprimées sont assez cohérentes avec les pratiques constatées. Les bonnes pratiques sont plus répandues parmi les « optimistes engagés » et les « pessimistes très engagés » ; à l'inverse, elles le sont moins chez les « non concernés » et les « sceptiques ».

Le lien entre l'adoption des pratiques environnementales et la classe d'opinion

Classes d'opinion	Répartition de la population (en %)	Répartition des individus ayant adopté 6 pratiques et moins (en %)	Écart à la probabilité de référence pour 6 pratiques et moins	Répartition des individus ayant adopté 11 pratiques et plus (en %)	Écart à la probabilité de référence pour 11 pratiques et plus
Optimistes engagés	21	17	-50 %	23	+69 %
Non-concernés	10	10	ns	9	ns
Pessimistes inactifs	27	34	ns	24	ns
Pessimistes très engagés	25	16	-60 %	32	+123 %
Sceptiques	17	23	Référence	12	Référence

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Il y a cependant quelques décalages notables entre opinions et pratiques.

Certains ont des pratiques plus vertueuses qu'il n'y paraît au premier abord. Ainsi, sans surprise, les individus « non concernés », peu engagés et n'ayant pas d'avis clair sur l'environnement, sont les moins enclins à adopter 11 pratiques environnementales et plus. Néanmoins, ils ne sont que 10 % à n'avoir adopté que 6 pratiques et moins. Ces personnes adoptent notamment des pratiques relevant de gestes concrets et d'attention que la majorité des gens font ou croient devoir faire et qui pourraient être devenues une norme sociale. Il faut souligner, il est vrai, que la plupart des gestes écologiques d'attention procurent un bénéfice économique.

En revanche, 77 % des ménages pensent que tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement. Pourtant, aucun repli significatif n'est noté dans les pratiques quotidiennes les plus polluantes comme l'usage de la voiture. 56 % des ménages utilisent exclusivement leur voiture en 2005 contre 60 % en 2010. Cette contradiction peut s'expliquer par les contraintes de transport liées au lieu de résidence.

De même, les ménages les plus aisés font attention à la consommation d'énergie des appareils électroménagers lors de leur achat (87 % dans les foyers avec des revenus supérieurs à 3 000 € contre 60 % dans les foyers avec moins de 1 200 € par mois) mais ils ne font pas attention à la dépense liée à l'utilisation de ces équipements. Par exemple, 50 % des ménages les plus riches ne coupent pas systématiquement le contact en éteignant la télévision alors que cette proportion n'est que de 35 % chez les ménages moins aisés. L'acte d'achat de produits éco-responsables pourrait en l'espèce être détourné de sa finalité première à savoir contribuer à la préservation de l'environnement, en devenant le marqueur de certaines catégories sociales comme un produit de luxe ou encore un moyen de se distinguer des autres. Il pourrait aussi conduire à une sorte de relâchement concernant l'attention portée à la consommation d'énergie, traduisant ainsi un effet rebond : on se permet de consommer plus et on est moins regardant en estimant avoir droit à une sorte de marge que procure potentiellement le produit éco-responsable.

Il y a aussi un certain décalage entre opinion et intention au sujet des efforts financiers que les ménages sont prêts à consentir. Deux tiers d'entre eux se déclarent prêts à faire des efforts même si cela leur coûte plus mais 54 % déclarent refuser de payer plus cher pour se fournir en énergies renouvelables ou en produits bio.

Une sensibilité à l'environnement encore modérée

Ce comportement peut en partie s'expliquer par une certaine modération de la sensibilité environnementale des Français. Les répondants tendent en effet à se montrer bien plus souvent « plutôt » d'accord que « tout à fait » d'accord avec les affirmations vues ci-dessous.

« Chacune de ces phrases est-elle selon vous ? »

	Complètement vraie (en %)	Plutôt vraie (en %)	Plutôt fausse (en %)	Complètement fausse (en %)	Ne se prononce pas (en %)
Le réchauffement de la planète est un fait scientifiquement prouvé.	34	45	11	3	7
Presque tout ce que nous faisons dans la vie moderne nuit à l'environnement.	21	54	20	3	2
Je fais ce qui est bon pour l'environnement même si cela coûte plus d'argent.	12	51	26	9	2

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.

Cette modération sur des sujets environnementaux peut s'expliquer par le fait que les conséquences de la dégradation de l'environnement ne sont pas ressenties au quotidien par une majorité de Français. Celles-ci leur semblent encore très lointaines. Certes, l'état de l'environnement dans le monde est perçu comme mauvais par 59 % des répondants, cette proportion étant en hausse significative de 16 points par rapport à 2005. Mais la critique devient beaucoup plus nuancée au fur et à mesure que l'échelle géographique se réduit ; cette opinion se révélant encore plus flagrante lorsque la question est abordée sous l'angle local.

De fait, 63 % des Français (+5 points par rapport à 2005) considèrent que la situation environnementale est moyenne en France. 58 % jugent que l'état de l'environnement dans leur commune est bon, 36 % qu'il est moyen et 5 % seulement qu'il est mauvais. Les problèmes d'environnement et de pollution sont ceux que les Français estiment le moins rencontrer au sein de leur commune. Parallèlement, 57 % des personnes interrogées considèrent ne pas ressentir personnellement les conséquences du réchauffement de la planète.

Outre l'obstacle du prix (cf. article de Calvet-Marical), ces opinions peuvent expliquer une certaine inertie au changement des habitudes et pratiques quotidiennes. En effet, les problèmes engendrés par le réchauffement climatique ne semblent pas peser comme une menace sur l'individu et donc justifier des efforts individuels réguliers pour la protection de l'environnement, par exemple l'abandon du véhicule au profit des transports en commun. Chaque individu considérerait que ces efforts relèvent plus d'un engagement collectif, voire humanitaire, et des générations futures.

Opinions des ménages sur l'état global de l'environnement

	Bon (en %)	Moyen (en %)	Mauvais (en %)	Ne se prononce pas (en %)
Commune	58	36	5	1
France	18	63	16	3
Monde	2	33	59	6

Source : SOeS-Ipsos, *Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, novembre 2010 - janvier 2011.*

Méthodologie

L'échantillon de l'enquête a été tiré de manière à être représentatif des ménages français. L'échantillon a ensuite été redressé afin de respecter la structure de la population française pour le sexe, l'âge, la CSP du chef de famille, la région, la catégorie d'agglomération et le nombre de personne du foyer.

Classifier, c'est regrouper entre eux des objets similaires selon tel ou tel critère. Les diverses techniques de classification visent toutes à répartir n individus, caractérisés par p variables X_1, X_2, \dots, X_p en un certain nombre m de sous-groupes aussi homogènes que possible. Ici, les classes d'opinion ont été identifiées à l'aide de cette méthode à partir des questions relatives à l'opinion. Cette classification a permis de regrouper les ménages dans des classes homogènes et bien différentes entre elles : ces classes sont basées sur les ressemblances et différences entre les ménages par rapport à leurs opinions sur l'environnement.

L'analyse de l'influence de l'opinion a été réalisée à l'aide de régressions logistiques. Cette méthode permet d'évaluer l'effet de chaque classe et donc des variables d'opinion sur le nombre de pratiques adoptées. En isolant chaque modalité, il est possible d'estimer son influence par rapport à une situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Les écarts sont donc mesurés entre deux ménages qui ne diffèrent que par cette caractéristique.

Bibliographie

- « Sensibilité et préoccupations de l'opinion publique à l'égard de l'environnement »
Crédoc, mars 2011
- « Les Français avancent à grands pas sur la route écologique - Évolution des habitudes de consommation des Français »
Crédoc, à paraître
- Roy A.
« Les pratiques environnementales des Français en 2005 »
CGDD-SOeS, Coll. *Les Dossiers de l'Ifen*, n°8, décembre 2007, 68 pages
- « L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français »
CGDD-SOeS, Coll. *Le 4 pages de l'Ifen*, n°109, janvier-février 2006

Le niveau de vie, principal déterminant des pratiques environnementales

Pierre Greffet (SOeS)

Les comportements des ménages plus respectueux de l'environnement continuent d'évoluer favorablement entre 2005 et 2010. Certaines pratiques, comme le tri des déchets, sont particulièrement influencées par les contraintes du lieu d'habitation. Ce sont les caractéristiques socio-économiques qui influencent le plus l'adoption de gestes concrets, les « bonnes » pratiques étant plus répandues parmi les ménages aisés.

Une enquête sur les pratiques environnementales des français a été réalisée fin 2010-début 2011, à l'identique de ce qui avait été fait en 1998 et 2005, en vue de suivre de manière aussi détaillée que possible l'ancrage d'un certain nombre de pratiques environnementales dans la vie quotidienne des ménages comme le tri des déchets, la consommation d'eau et d'énergie, l'usage des équipements électroménagers, celui des transports, tout en tenant compte de pratiques émergentes en matière de consommation comme la consommation éco-responsable. 13 questions considérées comme emblématiques de l'intégration de l'environnement dans les habitudes quotidiennes des ménages ont été retenues parmi l'ensemble du questionnaire. Huit concernent des gestes concrets comme le tri et 5 relèvent d'attitudes de vigilance concernant la consommation d'énergie, d'eau ou la quantité de déchets qu'implique un achat.

27 % des ménages français ont adopté l'ensemble des principales pratiques environnementales

Les comportements favorables à l'environnement sont de plus en plus répandus parmi les ménages français et ce depuis 1998, qu'il s'agisse du tri de tous types de déchets (verre, plastiques, papiers, piles usagées), de l'achat de produits bio, de l'attention à la consommation d'eau, voire de l'attention portée à la consommation d'énergie lors de l'achat d'électroménager.

L'intégration de l'environnement dans le quotidien des ménages français

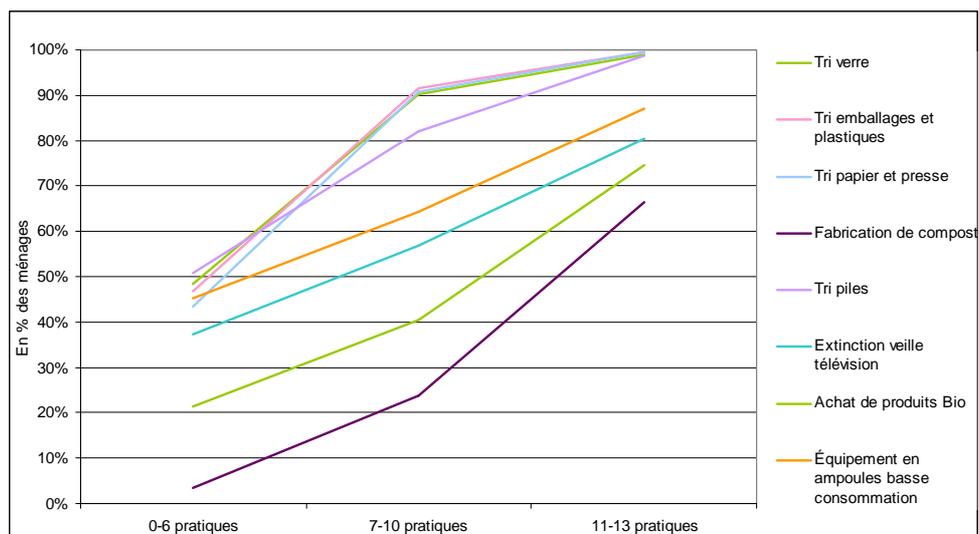
Part des ménages ayant adopté des pratiques et attitudes environnementales			
Les gestes concrets	1998	2005	2010
Tri régulier du verre usagé pour le recyclage	64 %	77 %	84 %
Tri régulier des emballages et des plastiques pour le recyclage	20 %	71 %	84 %
Tri régulier des vieux papiers, journaux et magazines pour le recyclage	36 %	71 %	83 %
Tri des déchets alimentaires et de jardin pour produire du compost	.	.	29 %
Tri des piles usagées pour le recyclage	24 %	73 %	79 %
Arrêt systématique de la veille de la télévision	.	69 %	58 %
Apport d'un cabas à roulettes, d'un panier ou de sacs pour faire les courses (magasins de proximité ou	.	63 %	.
Équipement d'une part importante des luminaires par des ampoules basses consommation	.	15 %	67 %
Achat au cours du dernier mois dans un magasin Bio ou dans le rayon Bio d'un supermarché	9 %	21 %	44 %
Les attitudes liées à l'attention	1998	2005	2010
Attention à la quantité de déchets qu'implique l'achat de certains produits	.	17 %	35 %
Connaissance du montant de la dépense annuelle en eau	.	56 %	65 %
Attention à la consommation d'eau	67 %	77 %	86 %
Connaissance du montant de la facture d'électricité	.	70 %	78 %
Attention à la consommation d'électricité	.	84 %	.
Attention à la consommation d'énergie lors de l'achat d'un électroménager	65 %	59 %	75 %

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011. Insee EPCV 2005, EPCV 1998.

À partir des réponses à ces treize questions, trois classes de ménages ont été constituées selon le nombre de pratiques qu'ils déclarent accomplir régulièrement : 0 à 6 pratiques, 7 à 10 pratiques et 11 à 13 pratiques. L'analyse s'est attachée à décrire les ménages ayant adopté peu de pratiques environnementales (6 et moins) et ceux qui ont intégré l'ensemble de ces pratiques environnementales ou presque (11 à 13).

La hiérarchie des gestes concrets et attitudes adoptées est identique d'une classe de ménage à l'autre

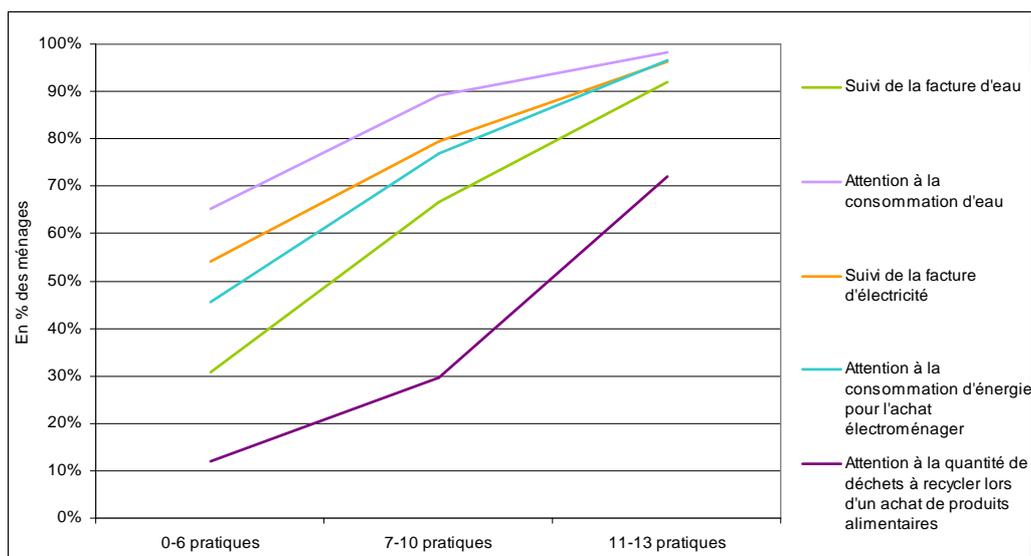
L'adoption de gestes concrets selon le nombre de pratiques effectuées



Note de lecture : le tri des déchets alimentaires et de jardin pour produire du compost concerne 3,5 % des ménages ayant adopté moins de 6 pratiques et 66 % des ménages ayant adopté plus de 11 pratiques.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

L'adoption d'attitudes liées à l'attention selon le nombre de pratiques effectuées



Note de lecture : l'attention à la quantité de déchets à recycler qu'implique l'achat de produits alimentaires concerne 12 % des ménages ayant adopté moins de 6 pratiques et 72 % des ménages ayant adopté plus de 11 pratiques.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

16 % des ménages ont adopté moins de 6 pratiques. Les ménages dont le chef de famille est chômeur ou ouvrier, les locataires d'un appartement privé ou social et les ménages dont le revenu est faible sont particulièrement représentés dans ce groupe. Cependant, si le chef de famille a entre 45 et 59 ans, les chances d'appartenir à cette classe diminuent.

27 % des ménages ont adopté plus de 11 pratiques environnementales. Les ménages composés d'un couple sans enfant, ceux dont le chef de famille a plus de 45 ans, ceux dont le chef de famille est retraité, ceux résidant dans une maison avec jardin, ceux qui sont propriétaires de leur logement, ceux dont la surface du logement est supérieure à 90m² sont particulièrement représentés dans ce groupe. Toutes choses égales par ailleurs, un chef de famille avec un haut niveau d'études sera plus à même d'adopter 11 pratiques environnementales et plus.

Ces résultats sont conformes à ce qui avait été observé en 2005. Par ailleurs, la part des ménages adoptant le moins de pratiques environnementales diminue, passant de 23 à 16 %. Le facteur âge s'avère moins discriminant ; les moins de 40 ans, qui étaient les moins enclins à d'adopter de nombreuses pratiques environnementales en 2005, se distinguent moins début 2011.

Les modalités les plus déterminantes dans le nombre de pratiques adoptées par les ménages

Variables	Ecart à la situation de référence pour 6 pratiques et moins	Ecart à la situation de référence pour 11 pratiques et plus
Cadre de vie		
Type d'agglomération		
Périurbain	Référence	Référence
Rural	ns	ns
Urbain	ns	-31%
Type de logement		
Un appartement	+177%	-51%
Une maison avec jardin	Référence	Référence
Une maison sans jardin	+64%	-32%
Statut dans le logement		
Accédant à la propriété	ns	ns
Locataire d'un logement privé	+91%	-32%
Locataire d'un logement social	+118%	-40%
Propriétaire	Référence	Référence
Conditions socio-économiques		
Age		
18-24 ans	ns	ns
25-34 ans	ns	ns
35-44 ans	Référence	Référence
45-59 ans	-33%	ns
60 ans et plus	ns	ns
Catégorie socio-professionnelle		
Agriculteur/Artisan/Commerçants/Chefs d'entreprise	ns	ns
Cadre supérieur	ns	ns
Chômeur	+77%	ns
Employé	Référence	Référence
Inactif	ns	ns
Ouvrier	+59%	ns
Profession intermédiaire	ns	ns
Retraité	ns	ns
Diplôme		
BEPC/BEP/CAP	ns	ns
Bac	Référence	Référence
DEUG/BTS/DUT	ns	ns
Grande école/Doctorat/DEA/DESS	ns	+58%
Licence/Maîtrise	ns	ns
Pas de diplôme	ns	-31%
Revenu		
3.000 € et plus	ns	ns
De 1.200 à 2.000 €	ns	ns
De 2.000 à 3.000 €	Référence	Référence
Moins de 1.200 €	+82%	ns
Nsp	ns	ns

Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs, une personne d'un ménage dont le revenu mensuel est de moins de 1 200 € a 82 % de chances supplémentaires d'avoir 6 pratiques ou moins qu'une personne d'un ménage dont le revenu mensuel se situe entre 2 000 à 3 000 €.

Ns : modalité non significative.

▤ : variable non significative.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » montre que l'adoption de pratiques environnementales est essentiellement liée à des facteurs relatifs à l'habitat : type d'agglomération, type de logement, statut d'occupation du logement. A l'identique de ce qui avait été constaté en 2005, l'habitat collectif dans les grandes villes reste un obstacle à l'adoption des pratiques environnementales : toutes choses égales par ailleurs, les ménages qui résident en agglomération urbaine ont moins de chances d'adopter plus de 11 pratiques que ceux qui résident en agglomération périurbaine. De même, les ménages qui résident en appartement ont 177 % de chances en plus de déclarer moins de 6 pratiques que ceux résidant dans une maison avec jardin.

Il ressort également que les caractéristiques économiques et sociales du ménage influencent le nombre de pratiques adoptées. Toutes choses égales par ailleurs, un ménage dont la personne de référence est âgée de 45 à 59 ans a 33 % de chances en moins d'adopter moins de 6 pratiques par rapport à un ménage dont cette personne est âgée de 35 à 44 ans. Un ménage dont la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence est « chômeur » ou « ouvrier » a respectivement 77 % et 59 % de chances en plus d'adopter moins de 6 pratiques par rapport à « employé ». Un ménage dont le revenu est inférieur à 1 200 € mensuels a 82 % de chances en plus d'avoir moins de 6 pratiques par rapport à un revenu de 2 000 à 3 000 €/mois.

A l'inverse de ce qui avait été observé en 2005, la composition du ménage semble ne plus déterminer de façon significative le nombre de pratiques environnementales adoptées.

Ainsi, pour un ménage, bénéficier d'une certaine aisance sociale prédispose davantage à un bon niveau d'intégration du développement durable et de l'environnement dans les gestes de la vie courante.

Cette prédisposition à l'adoption de pratiques environnementales ne conduit pas forcément à un comportement global plus favorable sur le plan écologique. La quantité de CO₂ induite par la consommation d'une catégorie de ménages est croissante avec son niveau de vie : les 20 % des ménages les plus aisés induisent, via leurs achats, 29 % des émissions de CO₂, alors que les ménages les plus modestes n'en induisent que 11 %.

Le cadre de vie : déterminant des pratiques environnementales

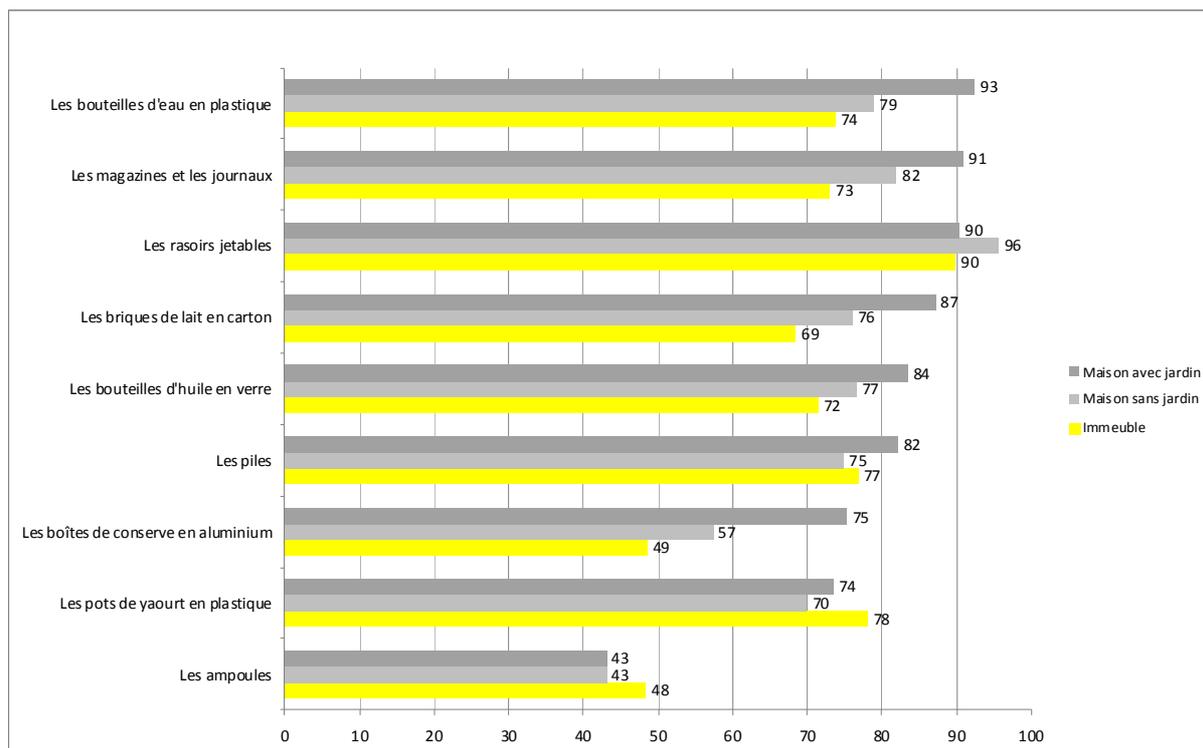
Le lieu de résidence et le logement sont déterminants pour l'adoption des pratiques environnementales.

Pour se rendre au travail, le recours à un véhicule individuel, source d'importantes émissions polluantes, est plus fréquent quand on s'éloigne des centres-villes. En effet, pour 99 % des habitants des villes et de leur banlieue, il existe au moins un arrêt de transport en commun à proximité de leur domicile, alors que cette proportion descend à 57 % dans les villes rurales. Cependant, l'usage de la voiture semble plus lié aux distances à parcourir qu'à la proximité d'un accès aux transports en commun : 70 % des habitants des communes périurbaines utilisent leur voiture pour se rendre au travail c'est-à-dire un peu moins que les ruraux (80 %) mais nettement plus que les citadins (47 %). Ceci illustre l'un des principaux problèmes liés à la périurbanisation.

L'habitat collectif semble être un frein à certaines pratiques environnementales, en particulier le tri des déchets. Celui-ci est moins fréquent chez les ménages habitant dans un appartement que chez ceux habitant une maison. Ainsi, 80 % des ménages en appartement déclarent trier les déchets d'emballages régulièrement, contre 94 % pour ceux vivant en logement individuel. Cette différence est encore plus marquante pour la qualité du tri. Alors que 79 % des Français résidant dans une maison individuelle avec jardin trient plus de 6 déchets correctement sur les 9 proposés, ils sont 63 % à le faire pour ceux résidant dans une maison sans jardin et 55 % seulement pour ceux en logement collectif.

La nature du logement influence la qualité du tri des déchets

Part des ménages triant bien le déchet proposé en fonction du type de logement (en %)



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Les personnes vivant en immeuble collectif ont aussi tendance à faire moins attention à leur facture d'eau (40 %) que celles vivant en habitation individuelle (10 %). C'est notamment parce que 30 % des personnes en appartement ne reçoivent pas de facture d'eau individuelle, celle-ci étant mutualisée avec le reste des copropriétaires au titre des charges. Cette différence se retrouve aussi sur l'attention portée à la facture énergétique : 13 % des ménages résidant en appartement déclarent ne pas suivre leur facture contre 6 % en maison.

De manière générale, les ménages propriétaires de leur logement sont plus soucieux des pratiques environnementales que les locataires. Parmi les raisons qui poussent les ménages à ne pas améliorer l'isolation et/ou l'installation de chauffage, le fait de ne pas être propriétaire arrive en deuxième position avec 42 % des ménages, la première raison étant que le système en place est jugé suffisant. Cette différence de comportement s'illustre pour d'autres pratiques quotidiennes : 76 % des locataires contre 85 % des propriétaires éteignent complètement leur téléviseur, cet écart étant du même ordre qu'en 2005 avec respectivement 77 % et 83 %.

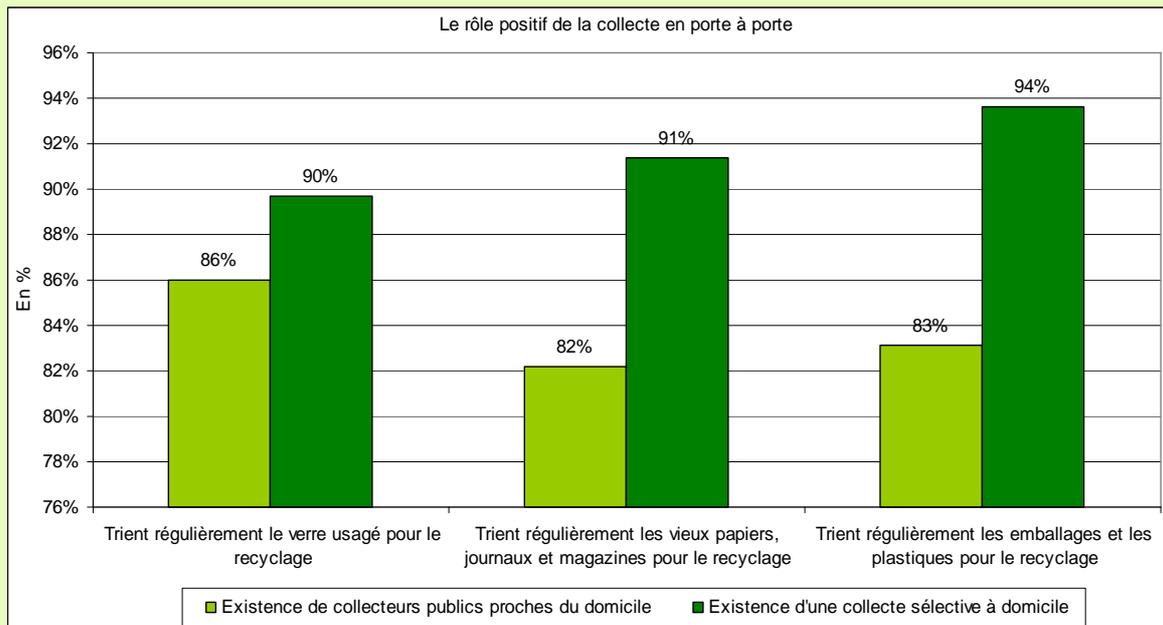
Le nombre de pratiques environnementales s'accroît avec la taille du logement. Ainsi, les ménages effectuant moins de 6 pratiques disposent en moyenne de 35 m² par occupant ; entre 7 et 10 pratiques le ratio s'élève à 42 m² par occupant pour atteindre 50 m² par occupant pour les ménages effectuant plus de 11 pratiques. A l'identique de ce qui avait été observé en 2005, l'espace disponible dans l'habitation demeure un facteur limitant dans l'adoption des pratiques environnementales.

La collecte à domicile, principal levier sur le tri sélectif

Le principal levier pour développer le tri des déchets est la collecte à domicile. Toutes choses égales par ailleurs, une personne n'ayant pas de collecte sélective en porte à porte pour les emballages a 6 fois plus de chances de les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. En 2010, la collecte sélective en porte à porte concernait un habitant sur deux en communes rurales et 60 % de la population résidant en zone urbaine ou périurbaine.

Le graphique ci-dessous illustre la relation entre la pratique du tri des déchets ménagers avec l'existence d'une collecte en porte à porte.

Le rôle positif de la collecte en porte à porte



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

L'aisance sociale : autre effet déterminant sur les pratiques

Le niveau d'équipement, le nombre de voitures et leur utilisation pour se rendre au travail augmentent avec l'âge. Ainsi 67 % des 45-59 ans utilisent un véhicule motorisé personnel pour se rendre à leur travail contre 59 % des 35-44 ans. En revanche, lorsqu'il s'agit d'effectuer les courses pour l'alimentation, l'âge n'est plus discriminant pour l'utilisation de la voiture : en moyenne, 68 % des ménages français déclarent l'utiliser.

Le niveau d'études n'influe pas directement sur la pratique mais se manifeste par une sensibilité accrue aux préoccupations environnementales. C'est le cas de 61 % des personnes diplômées du supérieur contre 38 % de celles non diplômées. Parmi les personnes n'ayant pas de baccalauréat, 69 % se déclarent pas attentives à la quantité de déchets produits et 28 % pas attentives à la consommation énergétique de leur électroménager contre 60 % et 17 % respectivement pour les personnes ayant au moins le Bac. Les personnes sans diplômes étant généralement dans les ménages les plus modestes, le prix d'achat est leur premier critère de choix.

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) a un impact sur la pratique de gestes concrets. Les chômeurs et les étudiants ont tendance à moins trier leurs déchets et préfèrent utiliser les transports en commun ou doux pour se déplacer. Les cadres supérieurs et professions intermédiaires auront tendance à utiliser plus fréquemment leur voiture pour se rendre à leur travail que les autres catégories professionnelles.

La taille du foyer influe également sur les pratiques environnementales. Ainsi les personnes seules sont 15 % à avoir un bon niveau de tri contre 25 % pour les ménages de deux personnes et 35 % pour les ménages de plus de 4 personnes. Cette différence se constate également entre les ménages sans et avec enfant(s) de moins de 14 ans : 21 % des ménages sans enfant de moins de 14 ans ont un bon niveau de tri contre 30 % pour les ménages avec.

L'analyse, toutes choses égales par ailleurs, montre que les hauts revenus ont tendance à moins se préoccuper de leur consommation d'eau ou d'énergie que les autres. 16 % d'entre eux déclarent mettre leur lave-vaisselle en marche alors qu'il n'est pas plein contre 12 % pour les plus bas revenus. 35 % déclarent ne jamais ou rarement couper le contact de leur téléviseur contre 24 % pour les ménages les plus modestes. Or, paradoxalement, ce sont ces plus hauts revenus qui se déclarent les plus attentifs à leur consommation d'énergie (87 % des déclarations contre 60 % pour les bas revenus). Il y a semble-t-il quelque écart entre pratiques réelles et déclarations.

Cette attitude, plus fréquente chez les ménages aisés, se retrouve cependant chez toutes les catégories de ménages. Elle peut s'expliquer par une sur-utilisation des équipements sous prétexte qu'ils seraient moins énergivores (i.e. un « effet rebond »). En effet, en 2005, les Français faisaient en grande partie des économies d'électricité à travers la maîtrise de l'usage de leurs équipements. En 2010, l'utilisation économe semble diminuer au profit de l'achat d'équipements moins énergivores. Cette évolution a sans doute été favorisée par l'obligation faite aux constructeurs d'étiqueter la consommation énergétique de leurs appareils. Cette proportion est en forte progression par rapport à 2005 (+ 16 points) et résulte sans doute de l'excellente visibilité des étiquettes énergie. Les enquêtes qualitatives réalisées par Ipsos pour l'Ademe ont en effet montré que les étiquettes énergie sont très bien identifiées et très appréciées des consommateurs, notamment pour leur facilité de lecture et de compréhension dans un domaine où l'écologie peut rimer avec économie.

L'attention des ménages à la consommation d'énergie de leurs équipements

		2005 (en %)	2010 (en %)	Écart (en point)
Économie à l'usage	Fait attention à sa consommation d'électricité*	70	77	+ 7
	Éteint la veille de son téléviseur	66	59	- 7
	Utilise des lampes basse consommation	48	80	+ 32
Économie à l'achat	La consommation d'énergie est un critère déterminant pour l'achat d'électroménager	59	75	+ 16

Note : * En 2005, la question était formulée autrement : « Pouvez-vous me donner le montant de votre facture d'électricité ? ». Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Les déterminants de l'achat de produits issus de l'agriculture biologique

Le tableau ci-après représente les résultats d'une régression logistique permettant d'expliquer le fait d'acheter des produits issus de l'agriculture biologique par des variables de type cadre de vie, caractéristiques socio-économiques et d'opinion.

Les ménages qui ont le plus de chances d'acheter ces produits sont ceux résidant dans le Sud par rapport à ceux du Nord (30% de chances en plus), ceux dont le revenu mensuel est supérieur à 3 000 € par rapport à ceux dont le revenu est situé entre 2 000 € et 3 000 € (40 % de chances en plus). A l'inverse, les facteurs identifiés comme jouant un rôle négatif sur les chances d'acheter ces produits sont le type d'agglomération rural ou périurbain (31 % et 27 % de chances en moins respectivement) par rapport à l'urbain, le fait d'être ouvrier par rapport à employé (44 % de chances en moins), le fait d'avoir un diplôme inférieur au baccalauréat (63 % et 50 % de chances en moins pour ceux n'ayant pas de diplôme ou un BEPC/BEP/CAP), le fait d'avoir un revenu mensuel inférieur à 1 200 € ou entre 1 200 € et 2 000 € (54 % et 25 % de chances en moins respectivement).

Pour ce qui est de l'opinion du ménage, le fait de n'avoir voté à aucun ou à 1 ou 2 des quatre derniers scrutins (24 % de chances en moins par rapport à une participation à plus de trois scrutins) et le fait d'avoir une sensibilité environnementale faible ou moyenne (58 % et 37 % de chances en moins) par rapport à une sensibilité environnementale forte sont les seuls effets significatifs.

Les modalités les plus déterminantes dans l'achat de produits issus de l'agriculture biologique (au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits issus de l'agriculture biologique ?)

Variables	Écart à la situation de référence
Cadre de vie	
Région d'habitation	
Nord	Référence
Sud	+30%
Type d'agglomération	
Rural	-31%
Périurbain	-27%
Urbain	Référence
Conditions socio-économiques	
Catégorie socio-professionnelle	
Agriculteur/Artisan/Commerçants/Chefs d'entreprise	Ns
Cadre supérieur	Ns
Chômeur	Ns
Employé	Référence
Inactif	Ns
Ouvrier	-44%
Profession intermédiaire	Ns
Retraité	Ns
Diplôme	
Pas de diplôme	-63%
BEPC/BEP/CAP	-50%
Bac	Référence
DEUG/BTS/DUT	Ns
Grande école/Doctorat/DEA/DESS	Ns
Licence/Maîtrise	Ns
Revenu	
Moins de 1.200 €	-54%
De 1.200 à 2.000 €	-25%
De 2.000 à 3.000 €	Référence
3.000 € et plus	+40%
Opinion	
Nombre de participations à des scrutins depuis 2007	
0	-24%
1 ou 2	-24%
3 ou 4	Référence
Sensibilité environnementale	
Faible	-58%
Moyenne	-37%
Forte	Référence

Ns : Écart non significatif. Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs, un ménage dont le revenu mensuel est inférieur à 1 200€ a 54% de chances en moins de consommer des produits issus de l'agriculture biologique qu'un ménage dont le revenu mensuel est compris entre 2 000€ et 3 000€.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

L'influence du revenu sur les achats de produits bio

Revenu mensuel net du foyer	Part des ménages ayant acheté un produit bio
Moins de 2 000 €	27,5
De 1 200 - 2 000 €	38,3
De 2 000 - 3 000 €	48,4
3 000 € et plus	63,5
Ensemble	44,1

Source : SOeS-Ipsos, *Enquête sur les pratiques environnementales des Français*, novembre 2010 - janvier 2011.

Les ménages disposant des plus hauts revenus sont aussi ceux qui consomment le plus de produits issus de l'agriculture biologique : 55 % d'entre eux déclarent avoir acheté un ou plusieurs de ces produits. Ils étaient 27 % en 2005.

L'attrait pour l'alimentation biologique se répand parmi tous les ménages, la part des consommateurs déclarant avoir acheté un ou plusieurs produits bio ayant doublé depuis 2005, passant de 21 % à 44 %.

Influence de l'Agenda 21

Le programme « Agenda 21 » a été lancé lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992 avec pour objectif l'élaboration d'un plan d'action pour le XXI^e siècle. L'Agenda 21 est un projet global et concret qui permet, aux communes notamment, de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable sur leur territoire.

Afin de mesurer l'impact de cette politique publique à vocation environnementale, l'enquête repose sur un échantillon composé de 2 403 ménages avec un sous-échantillon de 459 ménages résidant dans une commune bénéficiant du programme « Agenda 21 local », dans les mêmes proportions (20 %) que l'ensemble France entière.

Au final, les différences constatées entre les pratiques environnementales des habitants des communes couvertes par un Agenda 21 et les autres sont très faibles :

- le sentiment que l'environnement est bon dans sa commune est un peu moins présent dans ces zones : 51% pensent qu'il est bon, contre 58 % dans l'ensemble ;
- les foyers en Agenda 21 affichent une sensibilité environnementale très légèrement supérieure à l'ensemble : 58 % d'entre eux ont une forte sensibilité à l'environnement contre 51 % dans l'ensemble ;
- en matière de transports, 55 % utilisent exclusivement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail (contre 60 % dans l'ensemble) et 60 % utilisent exclusivement leur voiture pour faire leurs courses (contre 69 % dans l'ensemble).

Il est donc difficile d'isoler un effet « Agenda 21 ».

Cela s'explique tout d'abord par un fort effet de structure : le profil des personnes résidant en zones Agenda 21 se distingue de l'ensemble des sondés sur plusieurs points qui sont déterminants sur les questions environnementales et d'éco-consommation. Sur le type d'habitat par exemple, on compte une majorité de foyers résidant en logements collectifs dans les zones en Agenda 21 (52 % alors que 70 % des personnes habitant hors communes Agenda 21 vivent en maison individuelle). De la même façon, 58 % des personnes vivant en communes Agenda 21 sont locataires (contre 41% pour les personnes habitant hors commune Agenda 21). Enfin, les classes de revenus les plus modestes sont très légèrement surreprésentées au sein des foyers vivant en commune Agenda 21. Ainsi, les différences observées par exemple sur la perception de la qualité de l'environnement dans sa commune ou dans l'usage exclusif de la voiture pour ses déplacements sont probablement davantage liées à un effet de structure plutôt qu'à un effet Agenda 21.

De plus, la notion d'Agenda 21 est très peu connue, 76 % des habitants d'une commune en Agenda 21 ne le savent pas et parmi celles qui le savent, seule la moitié connaît réellement l'objectif (7 %).

Méthodologie

A la suite de son partenariat avec l'Insee pour l'enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) 2005, le SOeS a produit son propre dispositif d'enquête sur les pratiques environnementales des ménages en France en 2010 (EPEM 2010). L'enquête réalisée en 2005 avait démontré qu'à partir d'un questionnaire détaillant les comportements environnementaux constatés réellement, il était important de compléter les enquêtes d'opinions classiques.

L'Enquête sur les pratiques environnementales des ménages en France en 2010 s'est déroulée du 2 novembre 2010 au 5 janvier 2011 auprès d'un échantillon de 2 403 chefs de famille ou conjoints du chef de famille constituant un échantillon national représentatif des foyers français. Un suréchantillonnage des ménages résidant dans des communes bénéficiant d'un programme « Agenda 21 local » a été réalisé selon les conditions décrites supra (encadré « Agenda 21 »). L'échantillon a ensuite été redressé selon la méthode RAS (Raking Adjusted Statistics ou calage sur marges) Cette méthode consiste en un ajustement itératif à la proportionnelle sur chaque marge jusqu'à stabilisation du résultat. Dans un premier temps, le redressement a été effectué sur la proportion théorique des ménages situés en Agenda 21 sur le territoire, puis ensuite ont été ajoutées des variables sociodémographiques pour les « Agenda 21 » d'une part et pour les « Non Agenda 21 » d'autre part comme critères de redressement. Les 6 variables utilisées sont le sexe du chef de famille, l'âge du chef de famille, la PCS du chef de famille, la région, la catégorie d'agglomération et le nombre de personnes au foyer.

L'analyse des déterminants de l'adoption des pratiques environnementales a été réalisée à l'aide de régressions logistiques. Cette méthode permet d'évaluer l'effet de chaque caractéristique socio-démographique sur le nombre de pratiques adoptées et le choix de la réponse aux questions posées. En isolant chaque modalité, il est possible d'estimer son influence par rapport à une situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Les écarts sont donc mesurés entre des ménages qui ne diffèrent que par cette caractéristique.

Bibliographie

« Les pratiques environnementales des Français en 2005 »

A. Roy, CGDD-SOeS, Coll. *Les Dossiers de l'Ifen*, n°8, décembre 2007, 68 pages

« L'environnement en France – Édition 2010 », chapitres « Les ménages » et « Les opinions et les pratiques environnementales des ménages »

CGDD-SOeS, Coll. *Références*, juin 2010, 148 pages

Disponible en ligne : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
(Rubrique « Environnement » > Opinion, pratiques »)

« Les émissions de CO₂ du circuit économique en France » par Lenglard, Lesieur et Pasquier dans « L'économie française – 2010 »

L'énergie dans le logement : des changements de comportement

François Marical (Seeidd)

Pierre Greffet (SOeS)

Les personnes qui habitent dans les logements les plus récents chauffent plus leurs logements que les autres, comportement qui pourrait limiter les effets des aides à la rénovation de l'habitat sur la consommation énergétique. Les personnes qui disposent d'un chauffage collectif chauffent plus que les autres également, ce qui souligne l'importance du signal prix dans le comportement des ménages. Les caractéristiques du ménage jouent aussi un rôle dans la régulation de la température ambiante, les ménages avec enfants et les ménages aisés se chauffent plus que les autres.

Si 20 % des ménages prévoient de faire des travaux d'amélioration de leur système de chauffage ou de leur isolation dans les prochaines années, cette proportion est très variable, elle est beaucoup plus élevée chez les propriétaires que chez les locataires.

Le taux d'équipement en climatiseurs, appareils particulièrement énergivores, a doublé en cinq ans.

D'après une étude du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Céren) en 2008, la première source de consommation d'énergie des ménages dans le logement est le chauffage qui en représente 69 %, devant la production d'eau chaude (10 %), la cuisson (2 %) et l'électricité dite « spécifique » (15 %)⁶. Les principaux types d'énergie utilisés pour le chauffage sont principalement l'électricité (37 %), le gaz naturel individuel (29 %) et le fioul individuel (13 %). L'utilisation des énergies renouvelables est encouragée par différentes mesures fiscales.

La consommation d'énergie pour le chauffage est en baisse de 7 % depuis l'année 2000. Il est important cependant de noter que la périurbanisation, notamment l'augmentation des maisons individuelles, et la diminution de la taille des ménages ont fait croître la consommation d'électricité spécifique de près de 50 % entre 1990 et 2010.

Au-delà de ces facteurs globaux, il est intéressant de connaître les déterminants, au niveau de chaque ménage, des pratiques de consommation d'énergie afin d'aider aux choix des politiques publiques.

L'enquête sur les pratiques environnementales des ménages permet de relier certaines caractéristiques de la population et de l'habitat avec les pratiques environnementales et de comprendre leur effet sur la consommation énergétique de leur logement. Cependant, cette consommation est aussi affectée par des déterminants tels que le type d'isolation, de fenêtre, de toiture ou la localisation du logement.

Réduire son budget de chauffage : un objectif de poids dans la modification des comportements

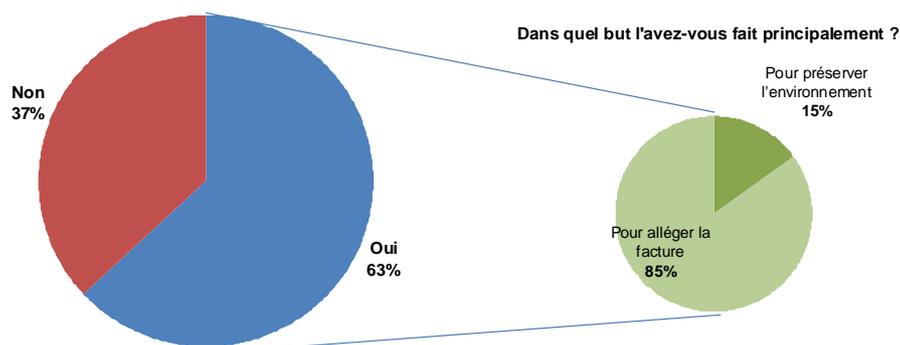
La possibilité de réaliser des économies influence significativement l'adoption d'un comportement vertueux. En effet, dans les ménages disposant d'un chauffage collectif (i.e. leur facture de chauffage ne dépend pas directement de leur consommation effective), 68 % font attention à l'évolution de leur facture d'électricité à chaque fois qu'ils la reçoivent alors qu'ils sont 80 % à le faire dans les ménages disposant d'un chauffage individuel. À la question de savoir s'il est facile de faire des économies d'énergie, la proportion d'individus ne se prononçant pas est presque 4 fois plus importante chez les individus disposant d'un équipement collectif que chez ceux équipés d'un chauffage individuel.

⁶ L'électricité pour l'éclairage, les équipements électroménagers, les appareils électriques et électroniques, etc.

Près des deux tiers des Français ont cherché à limiter leur consommation de chauffage dans leur logement selon une enquête réalisée par le Crédoc en juin 2010. Pour 85 % d'entre eux, la motivation principale est de diminuer leur facture contre seulement 15 % qui déclarent l'avoir fait pour préserver l'environnement.

Les principales raisons de la limitation de la consommation de chauffage

Au cours des douze derniers mois, avez-vous volontairement cherché à limiter votre consommation de chauffage dans votre logement ?



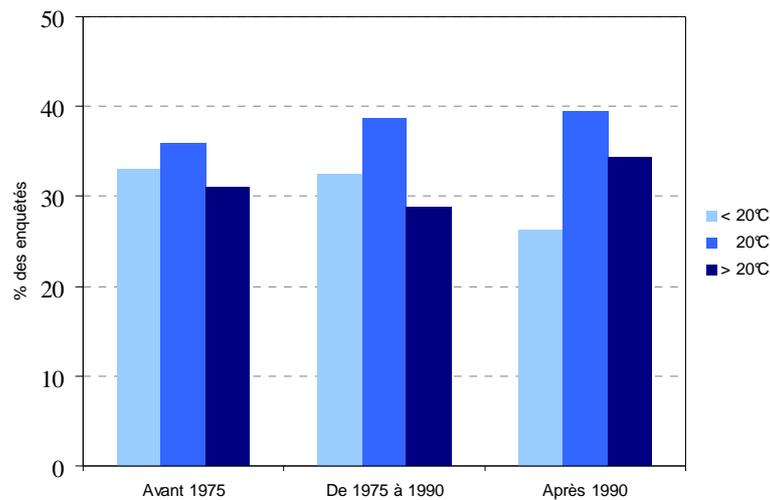
Source : Crédoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010.

Les logements récents sont plus chauffés

Le choix de la température intérieure d'un logement en hiver influe directement sur la consommation d'énergie. Étudier ses déterminants peut permettre de trouver comment infléchir ces comportements et d'anticiper la façon dont les ménages s'adapteront à des politiques publiques visant à réduire la consommation d'énergie des logements. L'ancienneté du logement affecte le choix de la température du séjour en hiver. Ainsi, environ un tiers des personnes qui habitent des logements construits avant 1990 déclarent chauffer leur séjour à des températures inférieures à 20 °C en hiver alors que ce n'est le cas que d'un quart des personnes qui habitent dans des logements construits après 1990. Dans une enquête portant sur la consommation d'énergie en France, Anne Dujin, Bruno Maresca et Romain Picard indiquent que les Français estiment la température idéale dans la pièce de séjour principal de leur logement autour de 20 °C alors que les normes prescrites par les pouvoirs publics recommandent une température inférieure (19 °C) (article R131-20 du Code de la construction et de l'habitat).

Les logements construits après 1990 étant, en moyenne, mieux isolés que les logements plus anciens, ce phénomène correspond très probablement à ce que l'on appelle un « effet rebond » : les personnes qui bénéficient d'un meilleur niveau d'isolation thermique n'en profitent pas uniquement pour diminuer leur facture énergétique mais également pour chauffer un peu plus leur logement et donc améliorer leur confort. Ce résultat, même s'il est mesuré ici de façon relativement fruste, souligne les précautions à prendre lorsqu'on estime les réductions de consommation énergétique induites par des politiques publiques visant à améliorer l'isolation ou les technologies de chauffage : une partie des gains d'efficacité attendus peut être absorbée par une augmentation de la température des logements.

Température moyenne du séjour en hiver selon l'année de construction du logement



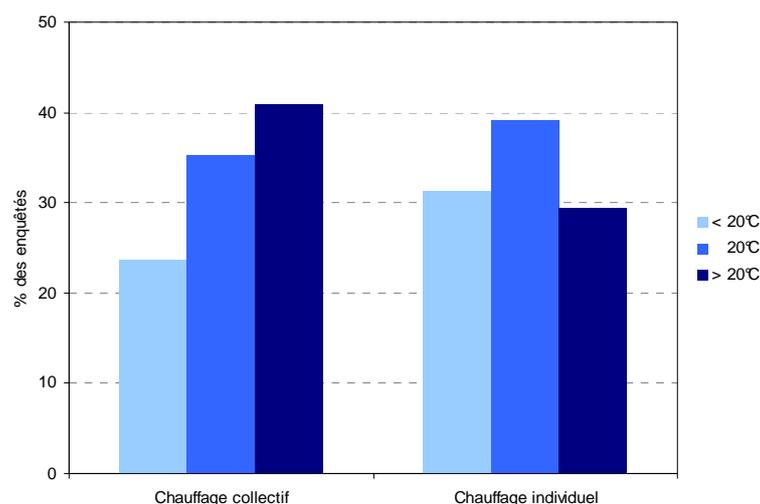
Note de lecture : 26 % des personnes qui habitent dans des logements construits après 1990 chauffent leur séjour à des températures inférieures à 20 °C en hiver.

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Chauffage individuel : des températures moins élevées qu'avec un chauffage collectif

Les personnes qui disposent d'un chauffage collectif chauffent plus leurs logements que les autres : plus de 40 % d'entre elles déclarent des températures supérieures à 20 °C dans leur séjour contre moins de 30 % de celles disposant d'un chauffage individuel. Cette différence de comportement s'explique sans doute par le fait que les ménages ayant un chauffage collectif ne payent pas l'énergie en fonction de la quantité consommée : s'ils décident de chauffer davantage leur logement, ils ne ressentiront qu'à la marge cette décision sur leur facture énergétique, leurs voisins assumant autant qu'eux le coût de cette consommation supplémentaire. Au contraire, les ménages ayant un chauffage individuel sont directement confrontés au prix de l'énergie et voient leur comportement se traduire directement sur leur facture ce qui les incite à être plus attentifs.

Température moyenne du séjour en hiver selon le mode de chauffage



Note de lecture : 24 % des personnes qui habitent dans des logements dotés d'un chauffage collectif chauffent leur séjour à moins de 20 °C en hiver.

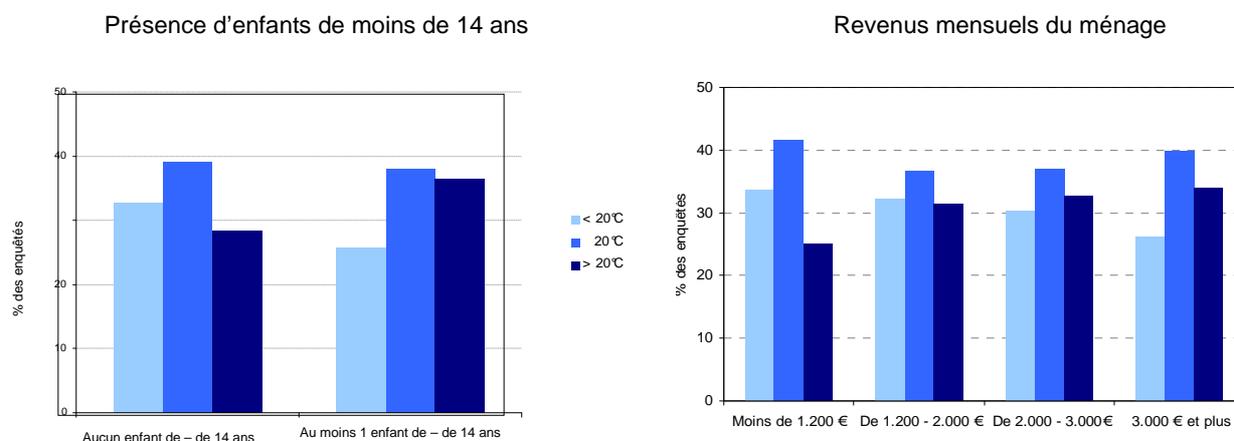
Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Des situations très variables selon les besoins spécifiques et les contraintes financières

Les caractéristiques des ménages occupants influent aussi sur la régulation de la température ambiante. Par exemple, les ménages qui comptent des enfants de moins de 14 ans, en particulier des nourrissons, chauffent plus leurs logements : 36 % de ces ménages chauffent leur séjour à des températures supérieures à 20 °C en hiver contre 28 % des ménages sans enfants. Ce constat est cohérent avec celui qui peut être fait selon l'âge du chef de famille : les personnes de plus de 35 ans sont 32 % à chauffer à moins de 20 °C contre 21 % chez les plus jeunes.

La part des ménages qui choisissent des températures supérieures à 20 °C augmente régulièrement avec le niveau de revenu du ménage : elle est de 25 % des ménages dont les revenus sont inférieurs à 1 200 euros par mois, et s'élève ensuite progressivement pour atteindre 34 % chez les ménages dont les revenus dépassent 3 000 euros par mois.

Effets des caractéristiques du ménage sur le choix de la température



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme ces résultats bruts. Ainsi, un logement construit après 1990 a 74 % de chances de plus que son séjour soit chauffé à plus de 20 °C en hiver qu'un logement construit entre 1975 et 1990.

Les ménages bénéficiant d'un chauffage individuel ont 42 % de chances en moins de se chauffer à plus de 20 °C que ceux équipés d'un chauffage collectif.

L'effet de la composition du ménage et de celui de l'âge du chef de famille sont sensibles. Une personne seule a 49 % de chances en moins de se chauffer à plus de 20 °C qu'un ménage ayant des enfants de moins de 14 ans. Un ménage dont le chef de famille est âgé de 25 à 34 ans a 75 % de chances en plus de chauffer à plus de 20 °C qu'un ménage dont le chef de famille est âgé de 35 à 44 ans.

En revanche, l'analyse « toutes choses égales par ailleurs » ne permet pas de dire que le niveau de revenu a un impact significatif dans le choix de la température. Il semble que le niveau d'études soit plus discriminant : les personnes qui ont un niveau de diplôme inférieur au Baccalauréat (pas de diplôme ou BEPC/BEP/CAP) ont plus de chances (respectivement 65 % et 72 %) de chauffer leur séjour en hiver à plus de 20 °C.

Les modalités les plus déterminantes dans le choix de la température du séjour en hiver, toutes choses égales par ailleurs

Effet	Modalité	Ecart à la situation de référence (moins de 20°)
Conditions socio-économiques		
Age		
18-24 ans	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
25-34 ans	20 °C / Plus de 20°C	+47 % / +75 %
35-44 ans		<i>Référence</i>
45-59 ans	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
60 ans et plus	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
Niveau d'études		
Pas de diplôme	20 °C / Plus de 20°C	ns / +65 %
BEPC/BEP/CAP	20 °C / Plus de 20°C	ns / +72 %
Bac		<i>Référence</i>
DEUG/BTS/DUT	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
Licence/Maîtrise	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
Grande école/Doctorat/DEA/DESS	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
Statut d'occupation		
Locataire d'un logement privé	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns
Propriétaire		<i>Référence</i>
Locataire d'un logement social	20 °C / Plus de 20°C	-42 % / -55%
Présence d'enfants dans le logement		
Personne seule	20 °C / Plus de 20°C	ns / -49 %
Couple avec enfants		<i>Référence</i>
Famille monoparentale	20°C / Plus de 20°C	ns / ns
Couple sans enfants	20°C / Plus de 20°C	ns / ns
Cadre de vie		
Mode de chauffage		
Chauffage individuel	20 °C / Plus de 20°C	ns / -42 %
Chauffage collectif		<i>Référence</i>
Année de construction		
Après 1990	20 °C / Plus de 20°C	ns / +74 %
Entre 1975 et 1990		<i>Référence</i>
Avant 1975	20 °C / Plus de 20°C	ns / ns

Note de lecture : un logement construit après 1990 a 74 % de chances en plus qu'un logement construit entre 1975 et 1990 que son séjour soit chauffé en hiver à des températures supérieures à 20 °C plutôt qu'à moins de 20 °C. Ces résultats ont été obtenus par un modèle logistique multinomial expliquant la probabilité de chauffer la pièce de vie en hiver à des températures de moins de 20 °C, de 20 °C ou de plus de 20 °C en fonction de différentes modalités caractérisant le ménage et le logement occupé (colonne « effet »).

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Les systèmes de climatisation

La proportion des ménages français disposant d'un système de climatisation a doublé en cinq ans : de 6 % en 2005, elle est passée à 11 % début 2011. Ces systèmes étant énergivores, cette tendance si elle persiste, pèsera significativement sur les émissions de CO₂. Compte tenu de son coût d'installation, cet équipement est plus répandu chez les ménages les plus aisés : 13 % des ménages gagnant 3 000 € et plus par mois en disposent contre 7 % des ménages gagnant moins de 1 200 €.

Effet	Ecart à la situation de référence (Avoir un climatiseur)
Conditions socio-économiques	
Age	
18-24 ans	ns
25-34 ans	ns
35-44 ans	Référence
45-59 ans	ns
60 ans et plus	+75 %
Niveau d'études	
Pas de diplôme	-46 %
BEPC/BEP/CAP	-43 %
Bac	Référence
DEUG/BTS/DUT	-52 %
Licence/Maîtrise	ns
Grande école/Doctorat/DEA/DESS	-72 %
Statut d'occupation	
Locataire d'un logement privé	-37 %
Propriétaire	Référence
Locataire d'un logement social	-63 %
Cadre de vie	
Région d'habitation	
Sud	+286 %
Nord	Référence
Type de commune	
Rural	-50 %
Périurbain	ns
Urbain	Référence

Note de lecture : Un habitant du Sud a 286 % de chances en plus d'avoir un climatiseur par rapport à un habitant du Nord. Ces résultats ont été obtenus par un modèle logistique expliquant la probabilité pour un ménage d'être équipé d'un ou plusieurs climatiseurs, en fonction de différentes modalités caractérisant le ménage et le logement (colonne « effet »).

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

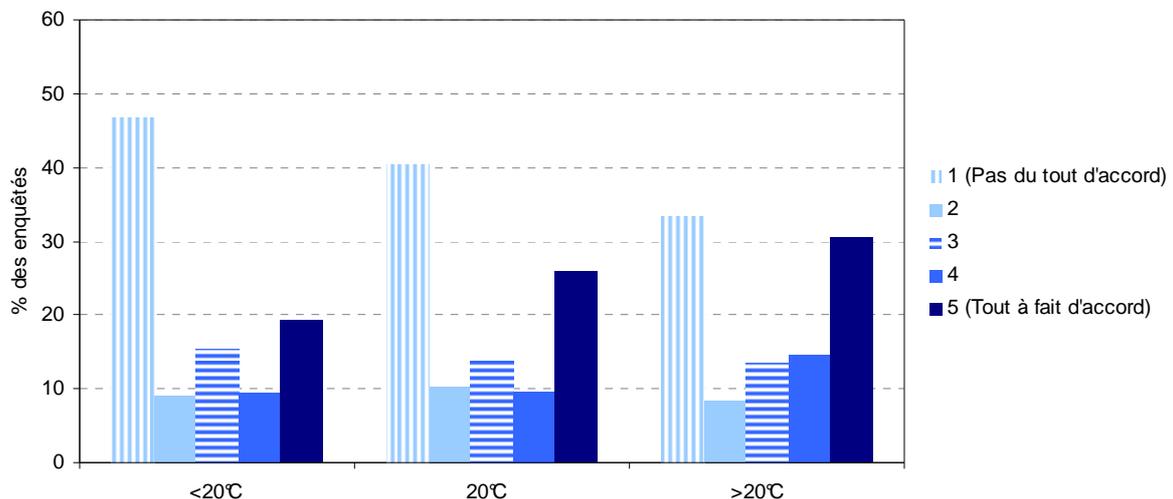
Logiquement, les ménages installés dans les régions les plus chaudes de France sont les plus susceptibles d'être équipés de climatiseurs. Il en va de même pour les personnes les plus âgées, ce comportement étant sans doute à rapprocher de la canicule survenue en août 2003. D'autres facteurs moins intuitifs influent sur la mise en place d'un système de climatisation. Ainsi, les personnes les plus diplômées ont moins de chances de s'équiper d'un climatiseur que les personnes ayant un niveau Bac.

Une perception subjective des notions de confort

Chez les ménages se chauffant le plus, l'influence de la personne la plus frileuse sur la température intérieure est prépondérante et ils ont pour premier réflexe d'augmenter le chauffage quand il fait froid.

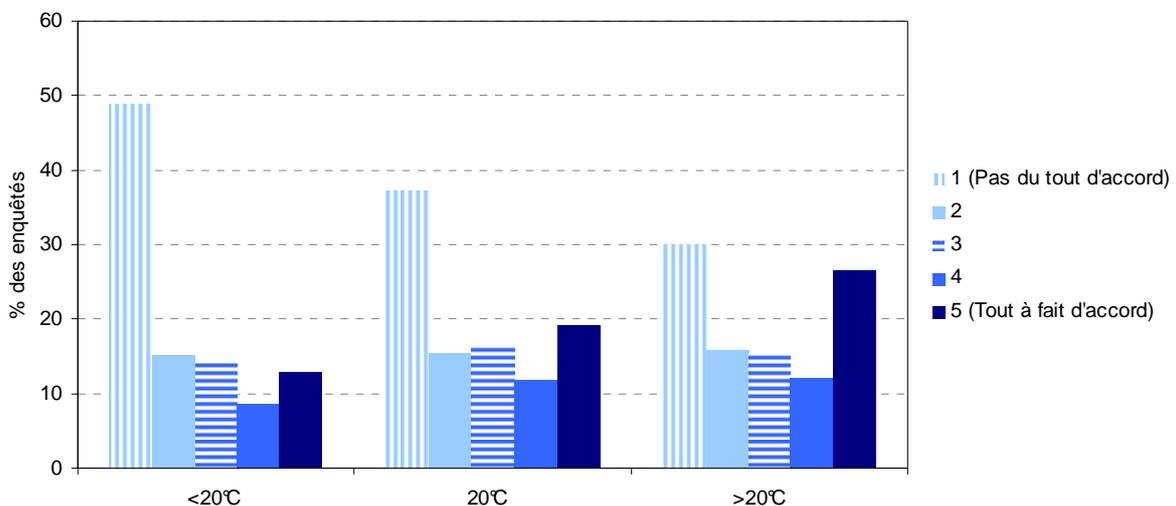
Les facteurs influant sur le choix de la température au sein du ménage

Dans mon foyer, c'est la personne la plus frileuse qui décide de la température intérieure



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Chez moi quand il fait froid, mon premier réflexe est d'augmenter le chauffage



Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Amélioration du chauffage et de l'isolation : un fort effet du statut d'occupation

20 % des enquêtés ont prévu ou envisagent de modifier l'installation de chauffage ou d'améliorer l'isolation thermique de leur logement dans les prochaines années. Plus précisément, 10 % des enquêtés veulent améliorer seulement l'isolation, 5 % comptent modifier uniquement l'installation de chauffage, et 5 % comptent améliorer à la fois l'isolation et l'installation de chauffage.

Assez naturellement, les ménages qui habitent des logements construits après 1990 envisagent moins souvent que les autres d'effectuer des travaux dans les prochaines années, il y en a 14 %. Le nombre d'années passées dans le logement semble n'avoir que peu d'influence sur le fait d'effectuer ou non ces travaux. Le niveau de revenus du ménage a un effet beaucoup plus net : 11 % seulement des ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 200 euros envisagent des travaux dans les prochaines années, contre 17 % des ménages dont les revenus mensuels sont compris entre 1 200 et 2 000 euros, 22 % de ceux dont les revenus sont compris entre 2 000 et 3 000 euros, et enfin 28 % des ménages dont les revenus mensuels dépassent 3 000 euros.

L'écart est encore plus important lorsqu'on analyse l'effet du statut d'occupation : ainsi, 30 % des propriétaires envisagent des travaux contre seulement 9 % des locataires du parc privé et 3 % des locataires du parc social. Ce résultat est conforme à l'étude réalisée par Clerc, Mauroux et Marcus (2010) qui soulignait la très forte proportion de propriétaires (95 %) parmi les habitants de résidences principales ayant fait l'objet de travaux dans le cadre du crédit d'impôt développement durable entre 2005 et 2008.

Cette faible proportion de locataires envisageant des travaux peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'une part, les locataires maîtrisent moins que les propriétaires leur durée d'occupation du logement, information indispensable pour entreprendre des travaux coûteux et donc longs à amortir. Ils ne peuvent en outre pas prendre l'initiative d'effectuer de gros travaux dans leur logement sans l'assentiment de leurs propriétaires. D'autre part, il en résultera une augmentation de leur loyer car leurs bailleurs ne consentiront à financer tout ou partie de ces travaux que s'ils peuvent couvrir ces frais.

Proportion des ménages envisageant des travaux d'amélioration de l'installation de chauffage ou de l'isolation (en %)

Année de construction	Avant 1975	19
	De 1975 à 1990	22
	Après 1990	14
Année d'installation dans le logement	Avant 1996	22
	De 1996 à 2005	20
	Après 2005	18
Revenus mensuels du ménage	Moins de 1 200 €	11
	De 1 200 - 2 000 €	17
	De 2 000 - 3 000 €	22
	3 000 € et plus	28
Statut d'occupation	Propriétaire	30
	Locataire du parc privé	9
	Locataire du parc social	3

Source : SOeS-Ipsos, *Enquête sur les pratiques environnementales des Français*, novembre 2010 - janvier 2011.

Parmi les personnes qui n'envisagent pas de réaliser des travaux, 52 % disent que l'isolation en place est suffisante, qu'ils ont déjà effectué ces travaux ou qu'ils sont en cours de réalisation ; 9 % citent l'importance des moyens financiers nécessaires à la réalisation de tels travaux.

Les raisons de ne pas procéder aux travaux d'amélioration de l'isolation et/ou de l'installation de chauffage (en %)

Pourquoi n'envisagez-vous pas d'améliorer l'isolation et/ou votre installation de chauffage ? (plusieurs réponses possibles)

Je ne suis pas propriétaire	41,8
L'isolation et/ou l'installation en place sont suffisantes/performantes	51,8
Je n'ai pas les moyens financiers	9,3
Je ne sais pas ce qu'il faut faire	0,9
Ce n'est pas une priorité	7,4
Installation collective	0,4

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Toutes choses égales par ailleurs, les personnes âgées de plus de 60 ans, les individus vivant en appartement et ceux occupant des logements de petite surface ont moins tendance à effectuer ce genre de travaux. En effet, les coûts des travaux étant relativement importants, la motivation principale en sus de la préservation de l'environnement, est le retour sur investissement escompté au bout de plusieurs années.

Les modalités les plus déterminantes dans le fait de modifier son installation de chauffage ou son isolation, toutes choses égales par ailleurs

Effet	Écart à la situation de référence (modifier son installation de chauffage)	Effet	Écart à la situation de référence (modifier son isolation)
Conditions socio-économiques		Conditions socio-économiques	
Âge		Âge	
18-24 ans	ns	18-24 ans	ns
25-34 ans	ns	25-34 ans	ns
35-44 ans	Référence	35-44 ans	Référence
45-59 ans	ns	45-59 ans	ns
60 ans et plus	-67%	60 ans et plus	-65 %
Type de logement		Surface du logement	
Un appartement	-61%	Moins de 70 m ²	-46 %
Une maison avec jardin	Référence	70 à 90 m ²	ns
Une maison sans jardin	ns	90 à 120 m ²	Référence
Statut d'occupation		Plus de 120 m ²	
Locataire d'un logement privé	-45%	Année de construction du logement	
Propriétaire	Référence	Avant 1975	+51 %
Locataire d'un logement social	-76%	Entre 1975 et 1990	Référence
		Après 1990	-70 %
		Statut d'occupation	
		Locataire d'un logement privé	-76 %
		Propriétaire	Référence
		Locataire d'un logement social	-92 %

Note de lecture : un ménage résidant dans un appartement a 61 % de chances en moins de faire modifier son installation de chauffage par rapport à un ménage résidant dans une maison avec jardin. Ces résultats ont été obtenus par deux modèles logistiques expliquant la probabilité qu'un ménage modifie son installation de chauffage/son isolation en fonction de différentes modalités caractérisant le ménage et le logement occupé (colonne « effet »).

Source : SOeS-Ipsos, Enquête sur les pratiques environnementales des Français, novembre 2010 - janvier 2011.

Bibliographie

Dujin A., Maresca B., Picard R.

« La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique »

Crédoc, *Cahiers de recherche*, n°264, décembre 2009

Clerc M.-E., Mauroux A., Marcus V.

« Le recours au crédit d'impôt en faveur du développement durable - Une résidence principale sur sept rénovée entre 2005 et 2008 »

CGDD-Seeidd, Collection *Le point sur*, n°65, octobre 2010

Bigot R., Hoibian S.

« Les Français avancent à grands pas sur la longue route écologique »

Crédoc, *Cahiers de recherche*, n°272, décembre 2010

Changer les pratiques environnementales des ménages : le facteur prix

Lucie Calvet et François Marical
(Seeidd)

Orienter les pratiques des ménages vers des comportements plus vertueux pour l'environnement est un objectif essentiel des politiques environnementales. Leur calibrage nécessite une bonne connaissance des facteurs influençant les pratiques environnementales des ménages.

Aujourd'hui, certaines pratiques favorables à l'environnement sont très répandues dans la population. Néanmoins, la bonne volonté des Français semble fortement dépendante du facteur de coût. La baisse du prix des produits vertueux (équipements à faible consommation) ou l'augmentation du prix des ressources naturelles (carburant, eau) apparaissent clairement comme les facteurs clés des modifications des comportements.

Au-delà du prix, les caractéristiques environnementales des produits influent sur les choix de consommation, en particulier pour des biens durables comme l'électroménager. Les plus aisés tiennent plus souvent compte des caractéristiques environnementales des produits, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'elles jouent après le prix sur les choix de consommation.

Les ménages, par leur consommation, constituent une des principales pressions sur l'environnement (émissions de polluants, prélèvements de ressources...). Les conduire à consommer moins de produits polluants et les orienter vers des produits plus sobres en ressources sont donc des facteurs clés du développement durable. Cette étude propose une analyse des pratiques environnementales des ménages à partir de l'enquête menée par l'OCDE sur le comportement environnemental des ménages en 2008 et de l'enquête « Pratiques environnementales des ménages » réalisée par le CGDD/SOeS fin 2010.

Énergie du logement : un besoin d'équipements moins chers

La maîtrise des dépenses d'énergie est une préoccupation partagée par l'ensemble des enquêtés. Ainsi, très peu de personnes déclarent ne jamais faire les « gestes » permettant de limiter la consommation d'énergie. Moins de 8 % des Français déclarent en 2008 ne jamais baisser le chauffage ou la climatisation pour limiter la consommation et 18 % déclarent fin 2010 ne jamais couper le mode veille de leur téléviseur lorsqu'il n'est pas en fonctionnement.

Éteindre la lumière en quittant la pièce, attendre que la charge soit pleine avant d'utiliser la machine à laver ou le lave-vaisselle, ou éteindre les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés sont des pratiques quasi systématiques (plus de 90 % des enquêtés déclarent le faire toujours ou souvent fin 2010 comme en 2008). En revanche, couper le mode veille des appareils électroniques ou baisser le chauffage pour limiter sa consommation d'énergie sont des pratiques un peu moins fréquentes (respectivement 65 % et 78 % en 2008).

La proportion de ménages ayant acheté un ou des appareils économes en énergie est stable quel que soit le niveau de vie. En revanche, pour des équipements plus onéreux, des différences apparaissent. Ainsi, alors que 66 % des ménages les plus aisés déclarent disposer d'une isolation thermique récente en 2006, c'est le cas de seulement 51 % des ménages les plus modestes. Et si 22 % des ménages les plus aisés déclarent avoir un chauffe-eau efficace, seuls 18 % des ménages les plus modestes en sont équipés.

Équipements économisant l'énergie

Quart de la population la plus modeste

	Appareils classés économés en énergie (en %)	Isolation thermique récente (en %)	Chauffe-eau efficace (en %)
Oui	78	51	18
Non	18	26	53
Impossible	4	23	29

Quart de la population la plus aisée

	Appareils classés économés en énergie (en %)	Isolation thermique récente (en %)	Chauffe-eau efficace (en %)
Oui	78	66	22
Non	21	21	58
Impossible	1	13	20

Note de lecture : 51 % des ménages les plus modestes ont une isolation thermique récente dans leur résidence principale. Cette proportion est de 66 % parmi les ménages les plus aisés.

Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE., 2008.

Ces écarts de taux d'équipement entre ménages modestes et ménages aisés laissent déjà penser que le prix des équipements vertueux est déterminant dans leur diffusion. En effet, lorsqu'ils sont invités à indiquer quels événements pourraient les inciter à consommer moins d'énergie, près des deux tiers des enquêtés déclarent que des prix moindres des équipements économisés en énergie seraient un facteur très important alors qu'un prix plus élevé de l'énergie n'est cité comme très important que par un tiers des personnes interrogées. Néanmoins, ils sont tout de même 41 % à déclarer qu'en cas de hausse de 20 % du prix de l'énergie, ils réduiraient leur consommation d'énergie. Ainsi, si le facteur de réduction de la consommation d'énergie le plus évident pour les ménages est la baisse du prix des équipements économisés en énergie, la hausse du prix de l'énergie semble également être un déterminant efficace.

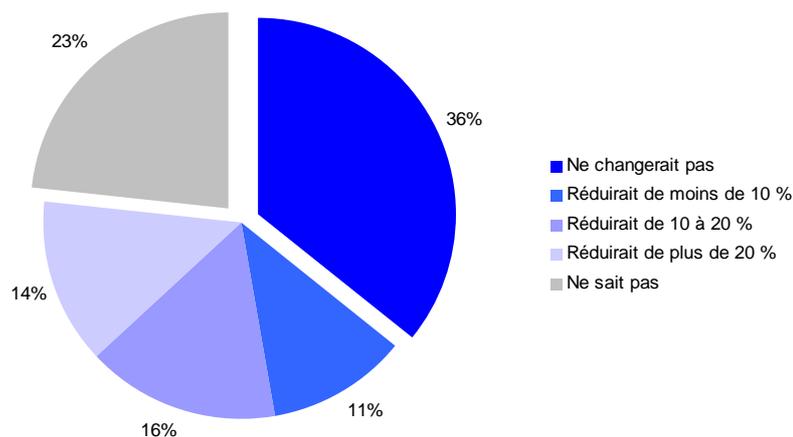
Concernant l'achat des appareils électroménagers, l'étiquetage environnemental joue également un rôle sur les choix des ménages. Ainsi, fin 2010, 76 % des enquêtés ont déclaré avoir été attentifs à la consommation d'énergie lors de leur dernier achat de gros électroménager (réfrigérateur, lave-linge, cuisinière...) alors qu'ils n'étaient que 59 % en 2005. Toutefois, cette proportion varie sensiblement selon le niveau de revenu : cela a été le cas pour 61 % des enquêtés dont le revenu du ménage ne dépassait pas 1 200 euros mensuels contre 87 % pour ceux dont le revenu du ménage dépassait les 3 000 euros mensuels. Ceci laisse penser que le prix est un critère de choix prédominant et que l'étiquetage environnemental ne joue un rôle qu'ensuite, en particulier pour les plus modestes.

Carburant : un effet des prix non assumé

Si on demande aux enquêtés, parmi un ensemble de facteurs donnés, lesquels pourraient les inciter à moins utiliser leur véhicule, 8 % seulement indiquent en 2008 qu'une hausse du coût d'utilisation du véhicule aurait cet effet. Ils sont par contre très nombreux à déclarer qu'une amélioration des transports en commun (48 %) ou une baisse de leurs tarifs (30 %) les inciteraient à moins utiliser leur véhicule.

Pourtant, 41 % des enquêtés estiment qu'en cas de hausse de 20 % des prix du carburant ils réduiraient leur consommation de carburant ; seuls 36 % ne changeraient pas leur consommation de carburant, 23 % ne sachant pas quel effet aurait la hausse du prix sur leur consommation. Ainsi, même si l'augmentation du coût d'utilisation du véhicule n'est pas spontanément perçue comme déterminant, les ménages reconnaissent que la hausse du prix du carburant apparaît bien comme un facteur efficace de réduction de la consommation de carburant. En particulier, parmi les personnes ayant indiqué qu'une augmentation du coût d'utilisation du véhicule ne les inciterait pas à conduire moins, 38 % déclarent qu'ils réduiraient leur consommation de carburant suite à une hausse de 20 % de son prix.

Réaction en cas de hausse des prix du carburant de 20 %



Réponses à la question : « Quel effet probable une hausse permanente de 20 % des prix du carburant aurait-elle sur votre consommation de carburant pour l'utilisation personnelle de votre voiture/moto ? (Par exemple en conduisant moins, en achetant un véhicule à meilleur rendement énergétique, etc.) ».

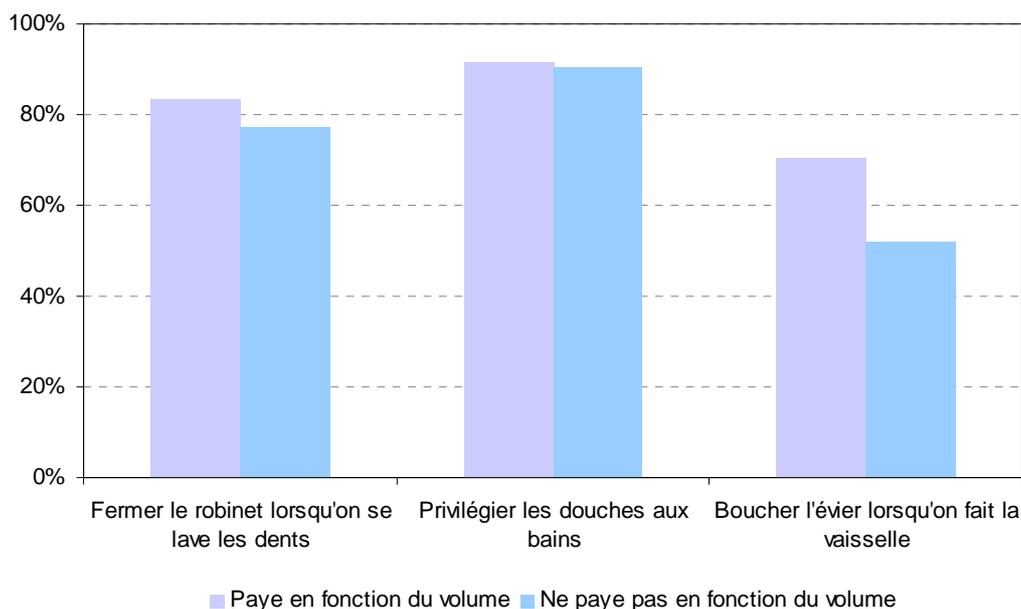
Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Eau : les « bons gestes » intégrés dans les comportements, des investissements plus rares

En 2008, les critères financiers sont, pour les ménages, les plus déterminants pour diminuer leur consommation d'eau. « Faire des économies » est ainsi le critère qui est le plus souvent cité comme très important pour les inciter à diminuer leur consommation (56 % des enquêtés) suivi d'« une diminution du coût des équipements consommant moins d'eau » (50 %). En particulier, ce dernier facteur prévaut sur « un meilleur accès à ces appareils » (37 %). « Connaître les bonnes pratiques » (35 %) ou « être mieux informé sur l'impact environnemental d'une diminution de la consommation d'eau » (35 %) sont également moins souvent jugés « très important » que les critères financiers. Enfin, la « confiance apportée à la classification des équipements à faible consommation » est un peu moins souvent citée (29 %).

Près de 23 % des enquêtés déclarent ne pas payer l'eau en fonction de leur consommation réelle. Cela a une influence relativement limitée sur leurs pratiques déclarées. Ainsi les individus qui ne payent pas l'eau en fonction de leur consommation effective sont à peine moins nombreux que les autres à fermer le robinet lorsqu'ils se lavent les dents ou à privilégier les douches aux bains. Ils sont par contre sensiblement moins nombreux à obturer l'écoulement de l'évier lorsqu'ils font la vaisselle : c'est le cas de 52 % de ceux qui ne payent pas l'eau en fonction de leur consommation effective contre 70 % de ceux qui payent en fonction de leur consommation effective.

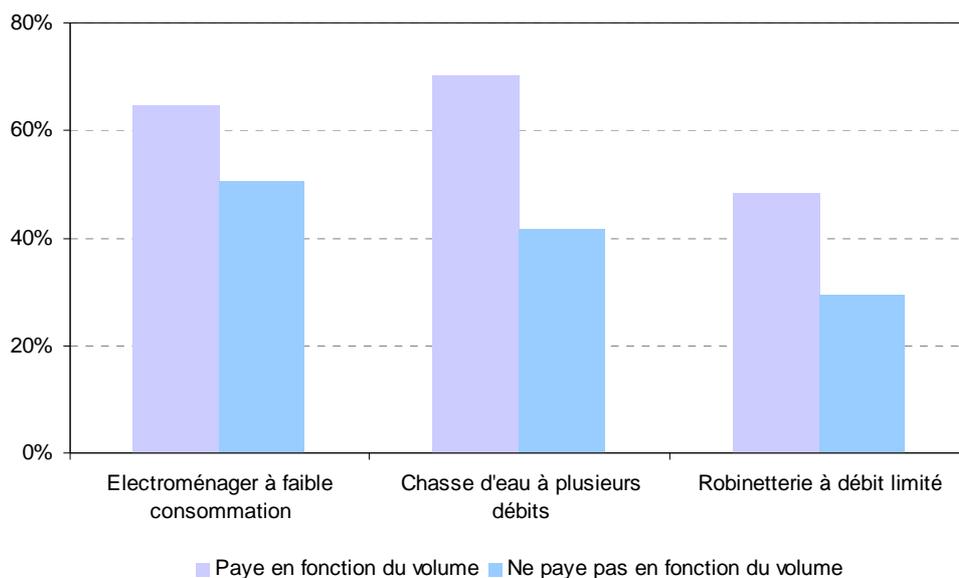
Pratiques selon le mode de facturation



Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Le peu d'écart entre ces deux catégories de ménages est toutefois sensiblement remis en question si on examine, non plus des questions relativement subjectives sur les comportements, mais des questions plus objectives sur le niveau d'équipement. Les ménages qui payent l'eau en fonction de leur consommation effective sont ainsi 65 % à être équipés d'appareils électroménagers à faible consommation d'eau, 70 % à être équipés d'une chasse d'eau à plusieurs débits et 49 % à utiliser des robinetteries à débit limité. Ces proportions tombent respectivement à 51 %, 42 % et 30 % pour les ménages qui ne payent pas l'eau sur la base de leur consommation effective.

Équipement selon le mode de facturation



Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

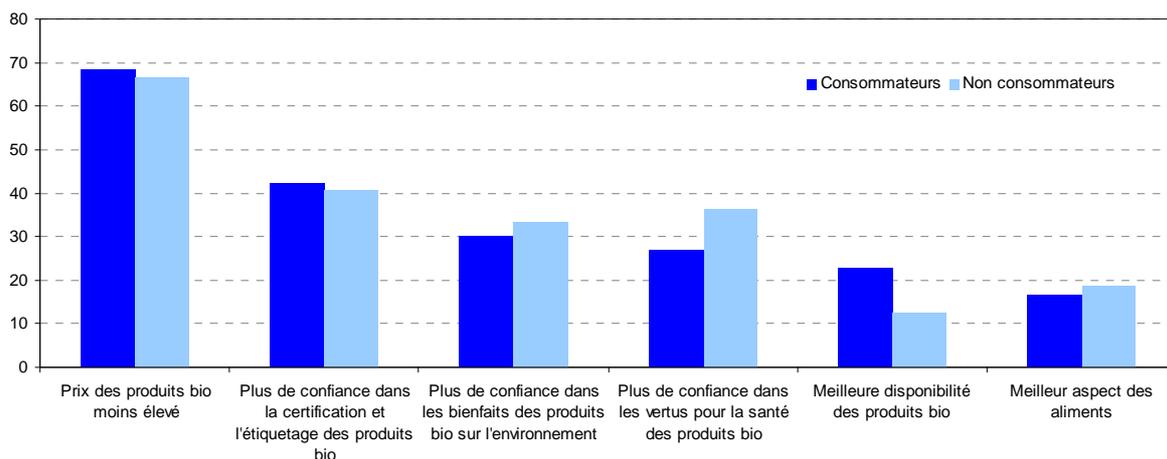
Alimentation : des choix dictés par la santé plus que par les effets sur l'environnement

Pour près de la moitié des personnes consommant des aliments issus de l'agriculture biologique, la santé est la motivation première du choix de ces produits alors que ce mode de production a pour finalité la protection de l'environnement, notamment. Celle-ci est la deuxième raison évoquée par 17 % des consommateurs de produits biologiques, juste avant le goût, cité par 16 % des consommateurs en 2008.

Le prix apparaît comme la plus grande barrière à la consommation de produits biologiques. Près de 70 % des personnes interrogées estiment que des prix moins élevés les encourageraient à commencer à consommer ou à consommer davantage de produits biologiques. La confiance dans la certification et l'étiquetage des produits est également un frein pour 40 % des personnes. Enfin, les personnes ne consommant pas de produits biologiques remettent plus souvent en cause les vertus des produits biologiques sur la santé que les consommateurs de produits biologiques.

La compréhension des certifications « agriculture biologique » semble être un enjeu pour les consommateurs. En effet, 40 % des personnes interrogées estiment que l'appellation « biologique » est assez difficile à comprendre et 7 % jugent l'appellation « très difficile à comprendre ».

Facteurs jugés très importants pour consommer ou augmenter sa consommation d'alimentation biologique



Réponses aux questions : « Quels facteurs vous encourageraient à commencer à consommer des produits alimentaires biologiques ? » (Pour les personnes ne consommant pas de produits biologiques) et « Quels facteurs vous encourageraient à consommer davantage de produits alimentaires biologiques ? » (Pour les personnes consommant des produits biologiques).

Source : Enquête « Comportement environnemental des ménages », OCDE, 2008.

Par ailleurs, fin 2010, seuls 35 % des Français déclarent faire attention systématiquement ou de temps en temps à la quantité de déchets à recycler lors de leurs achats de produits alimentaires. Le niveau de diplôme influe sur cette proportion puisque plus de 47 % des personnes ayant un diplôme d'un niveau supérieur ou égal à Bac + 3 sont dans ce cas. Le sexe de l'enquêté joue également sur ces comportements d'achat, 40 % des femmes faisant attention à la quantité de déchets contre 29 % des hommes.

Enquête « Comportement des ménages et environnement » de l'OCDE

L'enquête « Comportement des ménages et environnement » a été menée par l'OCDE en 2008. Elle vise à comprendre les comportements des ménages vis-à-vis de l'environnement afin d'améliorer les politiques environnementales concernant : la consommation d'énergie domestique, la consommation d'eau, le transport, la consommation de produits alimentaires biologiques et la gestion des déchets. Cette enquête a été réalisée auprès de 10 pays : Australie, Canada, Corée, France, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède, République tchèque. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 008 individus par Internet.

Bibliographie

« Household behaviour and the environment : Reviewing the evidence »
OCDE, 2008

Planchat C.

« Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de français »
Insee Première, n° 1121, janvier 2007

Roy A.

« L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français »
CGDD-SOeS, Coll. *Le 4 pages de l'Ifen*, n° 109, janvier-février 2006

« L'environnement en France - Édition 2010 », chapitres « Les ménages » et « Les opinions et les pratiques environnementales des ménages »
CGDD-SOeS, Coll. *Références*, juin 2010, 148 pages

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Courriel : cgdd-soes-orleans@developpement-durable.gouv.fr

Retrouver cette publication sur le site :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Dépôt légal : octobre 2011

ISSN : 2111-4498

ISBN : 978-2-11-099421-9

Résumé

La sensibilité des Français à l'environnement est évaluée à travers le prisme de leur opinion et de leurs pratiques. Son suivi peut fournir un éclairage sur l'orientation à donner aux politiques publiques environnementales.

La mesure de l'opinion permet tout d'abord d'apprécier la demande sociale de protection de l'environnement, dans des domaines aussi divers que la pollution de l'eau et de l'air, les déchets, les risques technologiques et naturels, la biodiversité, le changement climatique, etc.

L'étude des pratiques environnementales permet, quant à elle, de mesurer l'intégration du souci de préservation de l'environnement dans les gestes quotidiens des ménages : le tri des déchets, l'économie d'énergie et d'eau, les modes de transports, par exemple.

Les enquêtes mobilisées dans ce but par le Commissariat général au développement durable montrent que l'adhésion à la protection de l'environnement continue de progresser depuis deux décennies même si celle-ci n'est pas la préoccupation principale des Français.

Le quotidien des ménages français se verdit. Des pratiques telles que le tri des déchets, l'attention à la consommation d'eau ou d'électricité, l'usage d'ampoules basse consommation ne cessent de progresser depuis 2005 et sont largement diffusées au sein de la population.

La pratique du tri des déchets en France est comparable avec la moyenne des pays de la zone OCDE. En revanche, d'autres pratiques telles que la prise en compte de la quantité de déchets qu'implique l'achat d'un produit ou d'un équipement, la réduction de l'utilisation du véhicule personnel ou l'achat de produits issus de l'agriculture biologique y sont moins diffusées. Le coût reste un facteur déterminant pour l'adoption des « bonnes pratiques » environnementales. La baisse du prix des produits respectueux de l'environnement, notamment l'électroménager peu consommateur d'eau et d'électricité, permettrait d'en assurer une diffusion au-delà des seuls ménages les plus aisés chez qui les gestes « verts » sont les plus répandus.

